

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 04485

Numéro SIREN : 439 436 569

Nom ou dénomination : ADISSEO FRANCE S.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt 56786

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise0010Place du Général de Gaulle 92160 ANTONY

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*43943656900149

Néant☐*

					Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé(I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 807 422	AG	2 108 201	699 220	789 578	
		Fonds commercial (1)	AH	192 500	AI		192 500	192 500	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	14 456 689	AK	10 702 959	3 753 730	4 886 865	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 678 774	AO	505 419	2 173 355	2 229 658	
		Constructions	AP	110 351 622	AQ	55 039 484	55 312 138	58 626 256	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	586 528 736	AS	352 845 675	233 683 060	257 220 734	
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 797 646	AU	5 658 360	2 139 286	2 579 328	
		Immobilisations en cours	AV	62 999 940	AW		62 999 940	28 087 453	
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	8 598 760	CV		8 598 760	8 698 760	
		Créances rattachées à des participations	BB	3 359 000	BC		3 359 000	3 359 000	
		Autres titres immobilisés	BD	107 032	BE		107 032	107 032	
		Prêts	BF	123 513 469	BG		123 513 469	26 256 904	
		Autres immobilisations financières*	BH	145 959	BI		145 959	271 851	
	TOTAL (II)			BJ	923 537 554	BK	426 860 102	496 677 452	393 305 923
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	31 079 096	BM	3 256 528	27 822 567	33 469 906
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	47 847 186	BS	1 563 219	46 283 967	42 430 685	
Marchandises			BT	19 443 604	BU	332 053	19 111 551	15 571 588	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 682	BW		8 682	58 308	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	296 489 309	BY	67 680	296 421 629	257 729 962	
		Autres créances (3)	BZ	79 672 157	CA		79 672 157	49 880 386	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			7 640 315	
	Disponibilités	CF	180 230 458	CG		180 230 458	223 265 725		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 248 384	CI		1 248 384	717 714		
	TOTAL (III)	CJ	656 018 879	CK	5 219 481	650 799 398	630 764 593		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	10 615 044			10 615 044	919 299		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 590 171 479	1A	432 079 583	1 158 091 896	1 024 989 815		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	115 506 523	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.								Néant ☐ *
			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 492 981	FB	403 518 855	FC	406 011 837	372 849 002
	Production vendue biens * services *	FD	59 175 338	FE	733 740 874	FF	792 916 213	714 237 523
		FG	30 209 352	FH	14 960 060	FI	45 169 413	46 770 975
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	91 877 672	FK	1 152 219 791	FL	1 244 097 463	1 133 857 501
	Production stockée*					FM	5 294 627	3 263 339
	Production immobilisée*					FN	3 277 811	2 489 274
	Subventions d'exploitation					FO	131 814	219 115
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	13 448 576	20 363 943
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 221 260	9 522 531
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 279 471 555	1 169 715 706
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	383 698 227
Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 699 790)	5 375 552	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	260 601 489	265 565 019	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	5 144 059	1 234 552	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	242 114 186	239 023 784	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 028 141	11 610 299	
Salaires et traitements*					FY	64 481 300	61 170 155	
Charges sociales (10)					FZ	31 376 541	31 683 605	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*				GA	42 211 257	40 090 941
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 082 520	875 759
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	18 509 302	17 810 041
Autres charges (12)					GE	2 224 548	7 332 880	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 061 771 785	1 047 609 502	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	217 699 769	122 106 203
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 022	4 006 523
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	388 893	226 590
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		203 273
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	10 456 102	9 408 942
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	11 776	37 050
	Total des produits financiers (V)					GP	10 866 794	13 882 380
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 907 269	2 448 322
	Différences négatives de change					GS	20 886 018	9 514 988
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	22 793 288	11 963 310
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 926 493)	1 919 069
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	205 773 276	124 025 273

Désignation de l'entreprise										SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.		Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N - 1				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	30 725		22 083 601		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	9 661 650		8 329 490		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	11 110 906		9 637 940		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	20 803 282		40 051 032		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	698 934		21 795		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	12 661				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	16 399 098		16 644 120		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	17 110 694		16 665 915		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	3 692 588		23 385 116	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ	12 772 296		6 474 992	
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	59 847 788		47 324 000	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 311 141 632		1 223 649 118			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 174 295 852		1 130 037 720			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	136 845 779		93 611 397	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY				
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	398 915		4 233 114	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K			49 954	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX				
	(9)	Dont transferts de charges										RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1			7 918 075	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :										A3	9 028 503		9 304 534	
		facultatives										A6				
		Dont cotisations facultatives Madelin										A7				
		obligatoires										A9				
	joindre en annexe) :															
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le												Exercice N			
												Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
crédit impt recherche														7 901 155		
autres crédit impts														47 043		
indemnités recues assurance														104 943		
quote part de subvention virées au CR														68 303		
produit cessions immobilisation financières														1 539 579		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :												Exercice N				
												Charges antérieures		Produits antérieurs		

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

N° 2053

1 / 1

SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.
439436569 IS1

31/12/2020

Détail produits et charges exceptionnelles

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseSAS ADISSEO FRANCE S.A.S.Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II					KD	16 923 770	KE		KF	532 841	
CORPORELLES	Terrains					KG	2 663 267	KH		KI	15 507	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	63 989 847	KK		KL	287 838	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	10 475 758	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	34 418 212	KQ		KR	1 567 652
				Dont Composants	M3		KS	577 847 763	KT		KU	11 783 413
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KV		KW		KX		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY	769 150	KZ		LA	(13 725)	
		Matériel de transport*				LB	7 519 240	LC		LD	567 291	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG		
	Emballages récupérables et divers *				LH	28 087 453	LI		LJ	49 653 286		
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM		
	Avances et acomptes					LN	725 770 693	LO		LP	63 861 265	
	TOTAL III											
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	12 057 760	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P	107 032	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	26 528 755	1U		1V	97 309 638		
TOTAL IV					1Q	38 693 547	1R		1S	97 309 638		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	781 388 011	ØH		ØJ	161 703 745		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II		IO		LV		LW	17 456 612	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	2 678 774	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	374 810	MB	63 902 875	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	9 962	ME	10 465 796	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	2 914	MH	35 982 951	MI
				IT		MJ	3 102 440	MK	586 528 736	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	755 425	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 044 310	MT	7 042 221	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	14 740 799	MZ		NA	62 999 940	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY	14 740 799	NG	4 534 438	NH	770 356 721	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	100 000	ØY	11 957 760	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	107 032	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	178 964	2F	123 659 429	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	278 964	NK	135 724 221	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	14 740 799	ØK	4 813 403	ØL	923 537 554	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	11 054 825		PF	1 756 335		PG			PH	12 811 161		
Terrains			PI	433 608		PJ	71 810		PK			PL	505 419		
Constructions	Sur sol propre	PM	24 926 040		PN	2 869 228		PO	374 810		PQ	27 420 458			
	Sur sol d'autrui	PR	7 907 433		PS	410 751		PT	9 962		PU	8 308 222			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	17 424 087		PW	1 889 630		PX	2 914		PY	19 310 803			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	320 012 570		QA	35 158 059		QB	3 089 779		QC	352 080 850		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD			QE			QF			QG				
	Matériel de transport	QH	581 975		QI	112 292		QJ			QK	694 267			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 127 087		QM	881 316		QN	1 044 310		QO	4 964 092			
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT				
TOTAL III			QU	376 412 803		QV	41 393 088		QW	4 521 776		QX	413 284 115		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	387 467 629		ØP	43 149 423		ØQ	4 521 776		ØR	426 095 277		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	2 413	N8	26	P6		P7	320 873	P8	1 436	P9		Q1	(319 869)	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	567 813	R1	192	R2		R3	351 584	R4	33 911	R5		R6	182 510
	Sur sol d'autrui	R7	19 744	R8		R9		S1	312 013	S2		S3		S4	(292 268)
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	742 577	S6		S7		S8	392 116	S9	31 885	T1		T2	318 574
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	7 758 512	T5		T6		T7	4 886 209	T8		T9	2 872 303
	Inst. gales, agenc am. divers	U1	215	U2	6 105 862	U3		U4	2 506	U5	4 664 591	U6		U7	1 438 979
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	19	V4		V5	(19)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	117	V7		V8		V9	666	W1		W2		W3	(549)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2	1 330 467	X3	13 864 567	X4		X5	1 058 887	X6	9 616 618	X7		X8	4 519 528
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL					NM					N0				
Total général (I+II+III+IV)	NP	1 332 880	NQ	13 864 593	NR		NS	1 379 761	NT	9 618 054	NU		NV	4 199 658	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	15 197 474		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	10 997 816		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	4 199 658			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	167 742 153	TM	15 197 474	TN	10 997 816	TO	171 941 812
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	167 742 153	TS	15 197 474	TT	10 997 816	TU	171 941 812
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	26 391 001	4Y	2 317 554	4Z	2 278 951	5A	26 429 604
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	2 905 473	EP	4 261 614	EQ		ER	7 167 087
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	19 920 220	5W	12 004 633	5X	11 017 997	5Y	20 906 856
	TOTAL II	5Z	49 216 695	TV	18 583 801	TW	13 296 949	TX	54 503 547
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E	614 458	6F	263 457	6G	113 090	6H	764 824
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	3 981 261	6P	2 014 840	6R	844 300	6S	5 151 801
	Sur comptes clients	6T		6U	67 680	6V		6W	67 680
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 595 719	TY	2 345 977	TZ	957 391	UA	5 984 306
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	221 554 568	UB	36 127 253	UC	25 252 156	UD	232 429 665
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles				UE	20 666 322	UF	14 141 249		
				UG		UH			
				UJ	15 460 931	UK	11 110 906		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

N° 2056

1 / 1

SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.
439436569 IS1

31/12/2020

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	3 359 000		UM			UN	3 359 000	
	Prêts (1) (2)			UP	123 513 469		UR	112 174 938		US	11 338 531	
	Autres immobilisations financières			UT	145 959		UV			UW	145 959	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	67 680		67 680					
	Autres créances clients			UX	296 421 629		296 421 629					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	83 102		83 102					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	20 356 547		20 356 547				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	63		63				
	Groupe et associés (2)			VC	11 852 352		11 852 352					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	47 380 092		10 233 425		37 146 667			
	Charges constatées d'avance			VS	1 248 384		1 248 384					
	TOTAUX			VT	504 428 281		VU	452 438 123		VV	51 990 157	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	97 309 638						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	53 072						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 979 512		1 979 512						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	18 211 362		1 741 095		16 470 267					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	268 296 995		268 296 995							
Personnel et comptes rattachés		8C	47 669 807		45 733 108		1 936 699					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 734 961		1 734 961							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 973 079		3 973 079						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 350 081		4 350 081						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	37 731 948		37 731 948							
Groupe et associés (2)		VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 831 392		6 831 392							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	390 779 140		VZ	372 372 173		18 406 966				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	53 201		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	16 694 772		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Designation de l'entreprise : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31122020		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	136 845 779	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	165 490	XE	260 603		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	95 113				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	17 735 538	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW	18 107 978		
	Amendes et pénalités			WJ	372 440	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	59 847 788
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN			
											WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	14 354 730		
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I	WR	229 416 878		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU	17 074 798	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV			
											WH			
											WP			
											WW			
											XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (44 octies, octies A)			(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A		XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY	
	Majoration d'amortissement*												XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		XF	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI		XG	27 266 934		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL					
	(Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB		Dont deduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	44 341 732		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								{ bénéfice (I moins II)		XI	185 075 146			
								{ déficit (II moins I)				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	185 075 146	XO		

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2020

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

[illegible]

N° 2058-A
1 / 1

SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.
439436569 IS1

31/12/2020

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
Provisions pour créances commerciales			8X	385 514	8Y 274 343
Provisions sociales			8Z	1 650 880	9A 6 151 436
Provisions diverses			9B	1 094 000	9C 1 486 000
Provisions pour dépréciation *					
Provisions dépréciation immobilisations			9D		9E 113 090
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
Organic			9K	1 494 000	9L 1 341 275
Provision de participation			9M	12 250 945	9N 6 474 992
Provisions sociales			9P	860 199	9R 1 233 662
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	17 735 538	YO 17 074 798
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.														Néant ☐ *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	303 249 977			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	93 611 397				ZD												
	Prélèvements sur les réserves			0E					ZE	100 000 000											
									ZF												
	TOTAL I			0F	396 861 375				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	296 861 396									
											ZH	396 861 396									
RENSEIGNEMENTS DIVERS																Exercice N :		Exercice N – 1 :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail				J7				)	YQ											
	– Engagements de crédit–bail immobilier									YR											
	– Effets portés à l'escompte et non échus									YS											
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance									YT	82 346 617		81 260 479								
	– Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	8 713 590			)	XQ	8 713 590		8 125 428								
	– Personnel extérieur à l'entreprise									YU	6 286 231		5 236 474								
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	11 400 741		9 841 927								
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV											
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES				)	ST	133 367 006		134 559 474								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	242 114 186		239 023 784								
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	7 935 836		6 253 853								
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS				)	9Z	5 092 305		5 356 446								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	13 028 141		11 610 299								
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée									YY	12 510 674		12 264 062								
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	28 443 133		33 967 197								
DIVERS	– Montant brut des salaires *									0B											
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S											
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK			%		%						
	– Numéro du centre de gestion agréé *				XP						– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG											
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH											
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	185 075 146		Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL										
						Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO										
						Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5	3	4	2	5	2	6	1	4	0	0	0	2	7

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations**	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

Néant

☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺	
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	1028.00
Dont apprentis	YF	25.00
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 244 097 463
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	9 028 503
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 253 125 966

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4 192 757
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	700 341
Subventions d'exploitation reçues	OF	131 814
Variation positive des stocks	OD	246 971 813
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	251 996 727

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	712 199 779
Variation négative des stocks	OQ	243 121 455
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	166 237 467
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 224 548
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 123 783 251

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	381 339 442
-----------------------------	-----------------------------	----	-------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	381 339 442
--	----	-------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																			GX	1 253 125 966			
Effectifs au sens de la CVAE																			EY				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																			HX	1 295 043 429			
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	0	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	0	
Date de cessation												HR			/			/					

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122020

N° SIRET

4 3 9 4 3 6 5 6 9 0 0 1 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

ADRESSE (voie)

0010 Place du Général de Gaulle

CODE POSTAL

92160

VILLE

ANTONY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 834 170

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

DRAKKAR GROUP

N° SIREN (si société établie en France)

534252614

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

834 170

Adresse :

N°

34

Voie

av.

Code Postal

1040

Commune

ETTERBEEK

Pays

BEL

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31122020

N° SIRET

43943656900149

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

ADRESSE (voie)

0010 Place du Général de Gaulle

CODE POSTAL

92160

VILLE

ANTONY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

6

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI MAX LINGOT		
N° SIREN (si société établie en France)	414596197	% de détention	99.97		
Adresse :	N°	Voie	r. MARCEL LINGOT		
	Code Postal	Commune	Pays	FRA	
Forme juridique		Dénomination	ADISSEO EURASIE		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	80.00		
Adresse :	N°	Voie	STRAROPETROVSKY PROEZD		
	Code Postal	Commune	Pays	RUS	
Forme juridique		Dénomination	ADISSEO LIFE SCIENCE SHANGHAI CO LT		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	80.00		
Adresse :	N°	Voie	BLOCK N 1, ZONE F, NORTH YANG		
	Code Postal	Commune	Pays	CHN	
Forme juridique	GIE	Dénomination	CASPER		
N° SIREN (si société établie en France)	423181213	% de détention	80.00		
Adresse :	N°	Voie	av. BERTHELOT		
	Code Postal	Commune	Pays	FRA	
Forme juridique	GIE	Dénomination	OSIRIS		
N° SIREN (si société établie en France)	422382168	% de détention	18.41		
Adresse :	N°	Voie	r. GASTON MONMOUSSEAU		
	Code Postal	Commune	Pays	FRA	
Forme juridique		Dénomination	ADISSEO GMBH		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100.00		
Adresse :	N°	Voie	MENDELSSOHNSTRASSE 87		
	Code Postal	Commune	Pays	DEU	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Titre du document Option pour le régime de l'article 238 du Code Général des Impôts

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

☐

Désignation de l'entreprise	SAS ADISSEO FRANCE S.A.S. 0010 Place du Général de Gaulle 92160 ANTONY 439436569 IS1	31/12/2020
-----------------------------	---	------------

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 Abis
2021

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

N° SIRET : 43943656900149

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :Direction des grandes entreprises
8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du :01012020 au :31122020

Néant ☐*

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	136 845 779
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	92 571 099
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	229 416 878
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	44 341 732
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	44 341 732
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	185 075 146	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	185 075 146	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2021

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du : 01012020 au : 31122020

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (	Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis	) M5ter
Déficits imputés		J9
Déficits reportables		M6
Déficits nés au titre de l'exercice		H8
Total des déficits restant à reporter		H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME							
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) 4			
1		2	3		5	6	7
Moins-values nettes N				(2)			
				(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
				(3)			
	N - 2			(2)			
				(3)			
	N - 3			(2)			
				(3)			
	N - 4			(2)			
				(3)			
	N - 5			(2)			
				(3)			
	N - 6			(2)			
				(3)			
	N - 7			(2)			
				(3)			
	N - 8			(2)			
				(3)			
	N - 9			(2)			
				(3)			
	N - 10			(2)			
				(3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐*

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.
Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 8 Rue Courtois 93500 PANTIN
SIRET Société intégrée : 43943656900149 Exercice du : 01012020 au : 31122020

A - RÉSULTAT					Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				CA	185 075 146		CB		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)				CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)							CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)				CF			CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)				CH			CJ		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe				CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)				CM			CN		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes				DU			DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)				CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)				CR			CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe				CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées				CU					
Autres régularisations (à détailler)				CV			CW		
TOTAL				CX	185 075 146		CY		
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)				CZ	185 075 146		DA		

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions						
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6) , 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)		B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒*

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS ADISSE0 FRANCE S.A.S.

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :Direction des grandes entreprises

SIRET Société intégrée : 439436569001498 Rue Courtois

93500 PANTIN

Exercice du : 01012020 au : 31122020

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions					
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						FA				FB			
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019						FD				FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe										FZ			
Autres régularisations (à détailler)						FG				FH			
TOTAL						FK				FL			
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK						FM				FN			
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations											
		Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)						F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)		GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total		GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %		GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %				E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %						E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS ADISSEO FRANCE S.A.S.

N° SIRET : 43943656900149

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du : 01012020 au : 31122020

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1				
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2				
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3				
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4				
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5				
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6			185 075 146	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7				
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8				
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9				
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10				
Réévaluations libres	11				
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12				
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13			185 075 146	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ADISSEO FRANCE S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de EUR 83.417.000
Siège social : Immeuble Antony Parc 2 - 10 Place du Général de Gaulle— 92160 Antony
439 436 569 RCS Nanterre

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le trente juin,

La société Drakkar Group S.A., société anonyme de droit belge, ayant son siège social sis avenue de Tervueren 34, 1040 Bruxelles, Belgique, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bruxelles sous le numéro RPM 476,202,494, représentée par deux de ses administrateurs,

détenant la totalité des 834.170 actions de la société par actions simplifiée Adisseo France S.A.S. (la « Société ») et agissant en sa qualité d'associé unique (l' « Associé Unique ») de la Société,

a statué, conformément à l'article 16 et à l'article 10 des statuts de la Société, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion du Président sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation des résultats ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020,

Après avoir pris connaissance du rapport général du commissaire aux comptes,

Après avoir pris connaissance des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,

Approuve ces rapports dans toutes leurs parties et avec toutes leurs conséquences, ainsi que les comptes annuels qui lui ont été soumis.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique,

Arrête à 136 845 780 € le bénéfice de l'exercice 2020.

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- affectation du résultat de l'exercice au « report à nouveau » qui s'élèverait alors à 433 707 177 €
- distribution des dividendes à hauteur de 135 000 000 €,

L'Associé Unique considère que cette distribution de dividendes, dans la situation et les prévisions liées à la crise sanitaire actuelle du coronavirus, est raisonnable au regard de la situation financière et de l'état des liquidités de la Société.

Le report à nouveau s'élèvera à 298 707 177 € à la suite de cette opération.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
2017	180 000 000 €
2018	80 000 000 €
2019	100 000 000 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

Déclare approuver chacune de ces conventions.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi.

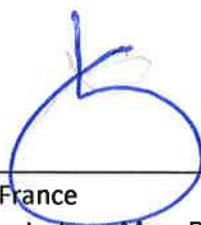
L'ordre du jour étant épuisé, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique. Le présent procès-verbal sera consigné sur le registre des procès-verbaux des décisions de l'Associé Unique, tenu au siège social de la Société.



DRAKKAR GROUP
Associé Unique,
Représentée par : Gérard Deman



DRAKKAR GROUP
Associé Unique,
Représentée par : Philippe Duquesne



ADISSEO France
Le Président : Jean-Marc Dublanc

**RAPPORT DE GESTION DU
PRESIDENT A L'ASSOCIE UNIQUE
2020**

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, vous trouverez ci-après les informations destinées à vous rendre compte des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et vous permettre d'approuver les comptes annuels dudit exercice.

EVOLUTION DE LA SOCIETE

- activité de la société pendant l'exercice
- événements postérieurs à l'exercice
- évolution prévisible et perspective

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

- prises de participation
- activité des filiales
- cessions

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- activité de recherche et de développement

POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET SECURITE**RESULTAT ET AFFECTATION DU RESULTAT**

- proposition d'affectation
- actions d'autocontrôle
- tableaux des résultats des cinq derniers exercices
- dividendes

AUTRES INFORMATIONS

LME : DETTES A L'EGARD DE NOS FOURNISSEURS

LME : DETTES A L'EGARD DE NOS CLIENTS



Le Président

Antony, le 29 juin 2021

EVOLUTION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE

ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE

En 2020, l'environnement macroéconomique a été perturbé par la crise COVID et la concurrence très forte. Comparé à 2019, Adisseo a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires et de son bénéfice grâce notamment à :

- Une forte croissance des volumes de Méthionine liquide
- Une contribution solide des Vitamines
- La poursuite d'une croissance à deux chiffres des ventes de Spécialités
- Un coût moindre des matières premières et une gestion proactive de nos marges
- L'optimisation de la base de coûts

Dans un environnement global difficile, Adisseo poursuit sa feuille de route, axée sur sa stratégie des « deux piliers » :

- consolider son leadership dans la méthionine via une plus grande pénétration de la méthionine liquide
- accélérer la croissance du chiffre d'affaires des spécialités par de la croissance organique et externe afin de générer une croissance rentable et durable.

Cette stratégie est mise en œuvre principalement par le biais d'investissements, d'innovations, d'acquisitions, de partenariats mais nécessite également d'ajuster en permanence la trajectoire à court et moyen terme pour garder le bon cap.

Eagle

Notre plan de compétitivité a permis de réaliser des économies grâce à des gains rapides à court terme ainsi qu'à des initiatives durables à long terme, tels que :

- La refonte de la chaîne d'approvisionnement : Optimisation des flux, du stockage et du conditionnement permettant une réduction des coûts et une satisfaction client améliorée
- Le contrôle du nombre d'employés malgré les investissements

Les effets du projet Eagle ne sont cependant pas encore entièrement visibles. Nos efforts doivent donc être poursuivis afin de fournir des avantages opérationnels durables. Le niveau de ce défi pour 2021 et pour les années futures restera très élevé.

Notre engagement en matière de rentabilité et d'amélioration continue de la compétitivité doit faire partie de l'ADN d'Adisseo et nous devons continuer et même renforcer le travail et la contribution au projet EAGLE.

Produits de Performance

En 2020, le Chiffre d'affaires et la marge brute des produits de performance a été impactée par la pression continue sur les prix de la méthionine et la normalisation des prix de la vitamine A.

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

Ceci a été partiellement compensé par l'accélération de la croissance en volume de la méthionine liquide et par la reprise des volumes de vitamine A.

Produits de Spécialité

En 2020, la SBU Spécialités a poursuivi sa dynamique de croissance en dépit de difficultés à visiter les clients pour promouvoir nos produits.

La dynamique de croissance est principalement à attribuer à:

- Une reprise forte des ventes de produits de la gamme Ruminants notamment aux US
- L'activité enzymes (digestibilité des aliments) a souffert du contexte COVID19 et de ses conséquences économiques
- La forte croissance des volumes de la gamme Health By Nutrition dont Selisseo et Alterion,

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture des comptes, la crise sanitaire du coronavirus se poursuit. La situation dans le contexte épidémique actuel reste incertaine. Adisseo suit avec attention l'évolution de l'épidémie. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité ; le Groupe met en place les mesures appropriées pour assurer la sécurité des employés et répondre aux besoins des clients.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE

À l'horizon 2021, dans un contexte incertain relatif au coronavirus et de très forte concurrence, nous prévoyons de poursuivre notre trajectoire de croissance rentable, tirée par :

- La croissance continue des volumes de méthionine,
- L'accélération de la croissance des Spécialités
- La gestion continue des marges et des coûts.

L'évolution de la situation est encore incertaine, mais nous tenons à souligner le travail et l'engagement extraordinaires de tous nos collègues qui, malgré la situation actuelle, continuent de produire, d'expédier nos produits et de servir nos clients.

Depuis le début de l'année, le prix du pétrole affiche une forte volatilité sur des niveaux très supérieurs à la moyenne de l'an dernier.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

Au cours de l'exercice social, le chiffre d'affaires net est de 1.244.097.463 € contre 1.133.857.502 € l'année précédente.

Ce chiffre d'affaires se décompose en 5 grandes familles de produits :

- l'activité méthionine avec le NP 99 (poudre) et l'AT88 (liquide),
- l'activité vitamines avec principalement les vitamines A et E,
- l'activité enzymes avec le Rovabio,
- l'activité produits pour ruminants avec la Smartamine et le Metasmart,
- l'activité produits soufrés avec des ventes de sulfure de carbone, d'acide sulfurique et la régénération d'acide.

Déduction faite des charges d'exploitation qui s'élèvent à 1.061.771.785 € et en tenant compte des autres produits d'exploitation, Adisseo France enregistre pour 2020 un résultat d'exploitation de 217.699.770 € contre 122.106.204 € en 2019.

Après comptabilisation des charges et produits financiers principalement constitués des différences de change, soit un résultat financier négatif de 11.926.493 €, le résultat courant avant impôts s'élève à 205.773.276 € contre 124.025.273 € en 2019.

Le résultat exceptionnel s'élève quant à lui à 3.692.588 € contre 23.385.117 € en 2019.

Cette année, la société enregistre une participation des salariés pour 12.772.297 € ainsi que des impôts sur les bénéfices à hauteur de 59.847.788 €.

Compte tenu de toutes ces informations, le résultat net de la société ressort à un bénéfice de 136.845.780 € contre 93.611.398 € en 2020.

ADISSEO France S.A.S.

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

FILIALES ET PARTICIPATIONS**PRISES DE PARTICIPATION**

Néant

ACTIVITE DES FILIALES

Les filiales ont réalisé les chiffres d'affaires et les résultats suivants au 31.12.2020:

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)	
EN K EUROS	
SARL ADISSEO EURASIE MOSCOU	28 691 350
LLC ADISSEO LIFE SCIENCE SHANGAI CO SHANGAI (en KCNY)	2 285 449 17 251
GIE CASPER SAINT CLAIR DU RHONE	5 983
SCI MARX DORMOY COMMENTRY	42 23
ADISSEO GMBH AG	37
PARTICIPATIONS (10 à 50%)	
GIE OSIRIS SAINT MAURICE L'EXIL	114 272 8,00

CESSIONS

La participation dans la société Alderys a été cédée sur l'exercice.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2020, les dépenses de Recherche et Développement ont représenté 36 M€ soit une diminution de 16 % par rapport à l'année 2019.

Les principaux faits marquants de l'année 2020 sont les suivants :

Les activités des équipes de R&D procédés et technologie ont été réparties sur les axes suivants :

- Projet de nouveaux produits
- Développement de nouveaux procédés
- Support aux projets d'investissements industriels
- Support aux équipes d'exploitation
- Innovation

Projets de nouveaux produits

En 2020, des travaux de recherche ont été menés par les équipes de chimistes (Projet Pearl II) pour développer un produit de substitution du butyrate de sodium (Adimix). 31 prototypes ont été produits et évalués pour développer une nouvelle source de butyrate de sodium sans odeur.

Les équipes de biotechnologie ont mis en évidence une mutation permettant la production de xylanase par le champignon 'Talaromyces Versatilis' en utilisant le glucose comme source de carbone en lieu et place de la cellulose qui a donné lieu à un brevet. Cette avancée a permis de lancer le projet de développement d'une nouvelle xylanases. (Projet Rockstar)

Développement de nouveaux procédés

En 2020, les travaux de recherche se sont poursuivis sur le développement du projet ECOMET d'accès à l'hydroxy-analogue de la méthionine en deux étapes biotechnologique et chimique et ont permis l'atteinte de 70% des objectifs du projet. Outre les progrès réalisés en biologie moléculaire afin d'améliorer les performances de la souche, le fait marquant est le développement d'un procédé de purification. (Down Stream Process)

Deux innovations majeures ont également été initiée en 2021 afin d'améliorer les performances du procédé méthionine, avec la validation à l'échelle micro-pilote d'un nouveau procédé d'accès à l'acide cyanhydrique (Projet CESAR) et le développement d'un nouveau procédé d'accès à la méthionine sans co-production de sel (Projet Impact) validé avec succès à l'échelle micro-pilote.

Support aux projets d'investissements industriels

Les équipes de développements procédés chimiques de Cinachem, de formulation et d'ingénierie de conception de Cinatech ont été impliquées sur de nombreux projets d'investissement. Les principales réalisations ont été les suivantes :

- Support aux études d'ingénierie de détail permettant de lancer la construction d'une nouvelle plateforme de production de 180 KT d'hydroxy-analogue de la méthionine sur le site de Nanjing en Chine.
- Support aux études de présélection du site de la future 3ème plateforme de méthionine.
- Evaluation des voies d'accès à l'H₂S nécessaire au dégoullottage de l'unité de MSH à 110 KT/an.

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

- Les projets d'augmentation de capacité de Smartamine M et ML sur le site de Commentry et l'évaluation d'un nouveau site de production aux USA.
- Support au démarrage du projet d'augmentation de capacité de production de 50 KT de l'unité de production d'hydroxy-analogue de Burgos.
- Support aux études de pré-faisabilité ECOMET-bio
- Support aux études de conception d'un procédé de fabrication de protéines pour le marché de l'aquaculture en Chine sur le site de Chongqing.
- Sur la vitamine A, les études sécurité du procédé de remplacement du chlore par l'eau de javel (Projet JAVA) ont été finalisées pour un démarrage industriel prévu fin 2021.

Support aux équipes d'exploitation

Les équipes de R&D procédés ont par ailleurs contribué à l'amélioration de la performance des procédés exploités, les principales missions de support ont été les suivantes :

Pour l'activité méthionine :

- Augmentation de la capacité de fonte du soufre et de la fiabilité du fondoir de Bayonne, permettant d'établir un nouveau record de production de plus de 15% en 2020.
- Intérêt du dopage à l'hydrogène sur l'unité de production de CS2 démontré.
- Modification du catalyseur de synthèse de l'acrolein permettant d'améliorer significativement les performances industrielles en termes de rendement sans désactivation du catalyseur après 2 ans de fonctionnement.
- Ajustement des paramètres de fonctionnement des unités MMP des Roches et de Nanjing après la mise en place d'un nouveau catalyseur d'oxydation du propylène en acroléine permettant une amélioration de la sélectivité réactionnelle.
- Support important réalisé sur le site de Burgos afin d'améliorer la sélectivité réactionnelle en HCN avec des améliorations de rendements significatives sur l'une des matières premières et une moindre production de coproduit
- Actions de support de l'équipe d'ingénierie menées sur le prétraitement des effluents après validation du pilotage en laboratoire afin de réduire notre impact environnemental.
- Support important réalisé sur les sites de Burgos et Nanjing afin d'améliorer le fonctionnement de la station de traitement des effluents liquides et de diminuer nos rejets après une étude paramétrique en laboratoire. Cette étude a également permis d'optimiser le design de la future station de traitement à Nanjing après le doublement de capacité en AT88
- Lancement de deux projets environnementaux visant à réduire nos consommations d'eaux industrielles et d'énergie et améliorer l'empreinte carbone de nos procédés
- Mise en œuvre d'actions d'économie d'énergie sur la synthèse d'hydantoïne des sites de Roussillon et Commentry
- Validation d'un deuxième fournisseur de charbon actif pour le site de Roussillon
- Déploiement du projet Display de traitement des données procédés effectué sur tous les sites Européens et bientôt en Chine.

Pour les produits de spécialités

- Les actions d'optimisation du procédé Smartamine M confirment le gain de capacité de 10%

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

- Des essais industriels ont permis d'optimiser la formule et d'améliorer fortement la qualité et la robustesse du procédé Smartamine ML sur le site de Montluçon
- Les travaux d'optimisation du procédé Rovabio, en particulier sur les étapes de précultures et sur le profil d'ajout de cellulose ont conduit à des gains significatifs de productivité.
- Les travaux menés au laboratoire et transférés à l'échelle industrielle ont permis d'augmenter la productivité de 17% sur la synthèse de Selisseo.
- La formulation de l'Oxynil-RX a été optimisée afin d'améliorer la stabilité du produit.

Pour la vitamine A

Le support apporté à l'atelier a permis des gains de rendements sur la synthèse et l'optimisation du procédé de formulation.

Discovery

En termes d'innovation, les équipes de chimistes ont développé une nouvelle synthèse de triglycéride d'hydroxy analogue de la méthionine en deux étapes.

Les équipes de biologie moléculaire ont transféré avec succès la technologie Crispr Cas9 sur *Talaromyces versatilis* (TV). Des travaux ont également été conduits afin d'améliorer la thermostabilité d'une Xylanase par modélisation 3D de la protéine puis création de ponts salins et de ponts hydrogènes (brevet en cours de dépôt). Les équipes ont également mis en évidence par des essais 'In Vitro' un effet significatif sur la digestibilité des matières premières d'un sécrétome d'*Aspergillus Terreus* en complément du Rovabio. (Brevet en cours de dépôt).

Un nouvel anti-oxydant a été identifié afin de substituer le BHT, ces travaux ont donné lieu au dépôt d'un brevet.

Les équipes de chimiste et de biotechnologie ont par ailleurs structuré l'organisation de la 'competitive intelligence'.

Les travaux menés en discovery ont conduit aux dépôts de 4 brevets sur l'année 2020.

Pour la partie R&D nutrition :

Veille scientifique et valorisation des travaux scientifiques effectués

Les publications scientifiques représentent une source importante d'information que nos équipes s'efforcent d'analyser tout au long de l'année. Chaque mois, une liste de publications pertinentes est partagée entre les membres du service de R&D Nutrition. De début janvier à fin décembre 2020 plus de 1500 articles ont été étudiés. Sur ce total, le PubRel (Publication Relevance Indicator) nous indique que 80% ont présenté des données pertinentes par rapport aux travaux du service de nutrition (cf graphique).

Les équipes de la R&D nutrition ont mis en place pour 2020 un vaste plan de communication afin de valoriser, de partager et de discuter des recherches menées. Cela a été fait soit en déposant des brevets, le cas échéant, soit en publiant des articles scientifiques dans des revues à comité de lecture. Les présentations lors de congrès internationaux sont également essentielles pour la valorisation du travail effectué. Ces plans de communication ont été exécutés avec succès et ont donné lieu à 37 articles scientifiques, 35

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

communications orales et 23 communications par posters lors de congrès internationaux dans le monde entier.

Graphique du % d'article d'intérêt en 2020

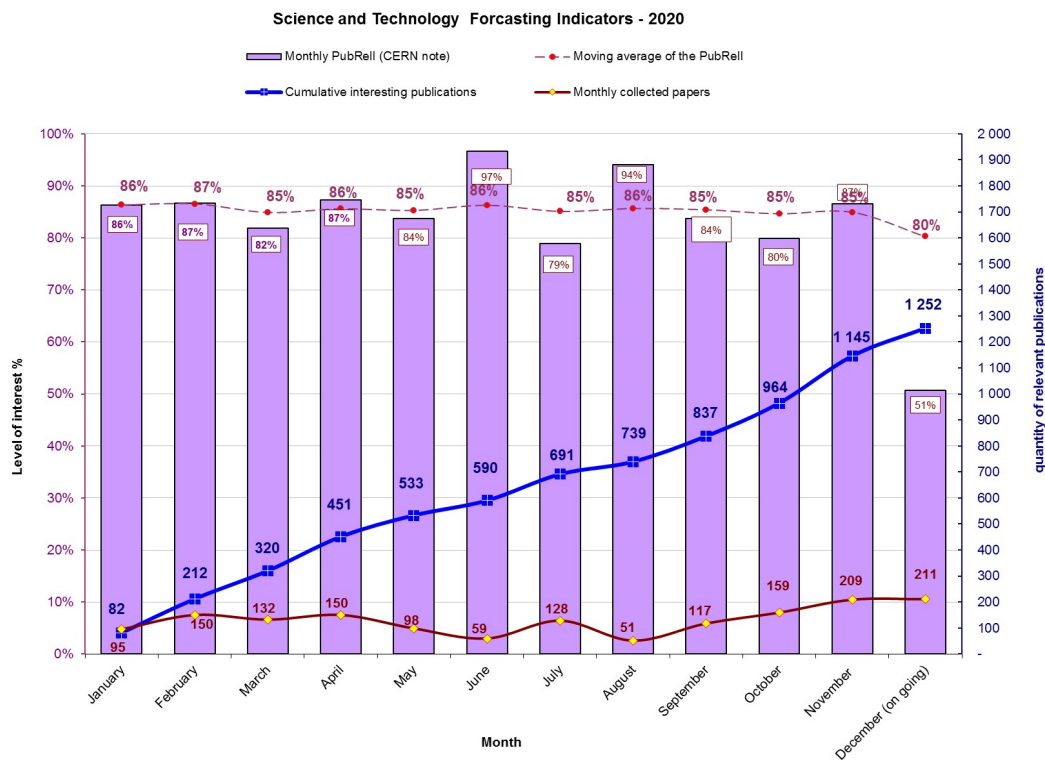


Tableau de valorisations 2020

Étiquettes de li	Article scientifique	Com orale congrès	Com congrès (Poster - abstract)	Doc marketing (short report - article journal prof...)	Valorisation dans un projet	Total général
Janvier	2	3	6		23	34
Février	5				4	9
Mars	1	6	2	1	25	35
Avril	1		1		7	9
Mai	3	3	1	2	11	20
Juin	4	12	11		9	36
Juillet	7					7
Aout	3	1			1	5
Septembre	6				5	11
Octobre	2	4	1		3	10
Novembre	1	1			22	24
Décembre	2	5	1		16	24
Total général	37	35	23	3	126	224

Feed Digestibility

1) Programme de développement

Le dossier d'homologation de Rovabio Advance porc et porcelet a été soumis à l'EFSA le 10 janvier 2020 et le retour des examinateurs a été reçu le 22 Juillet 2020. La nouvelle soumission du dossier sera effectuée une fois ces résultats de stabilité disponibles c'est-à-dire en avril 2021.

Le programme scientifique autour du développement du Rovabio Advance en porc a consisté d'une part à étudier l'impact de différents apports en substrat (arabinoxylane) dans le régime sur l'efficacité du Rovabio Advance au travers de 4 essais de digestibilité et d'autre part à évaluer l'effet de l'ajout d'enzymes dans différents contextes (environnementaux, aliment liquide) sur les performances de porcelets. L'ensemble des résultats issus des essais de digestibilité ont permis de bâtir une base de données à partir de laquelle des équations de prédiction de la réponse du Rovabio Advance en fonction de la teneur en substrat du régime ont pu être établies. Ces équations seront incluses dans un outil de prédiction qui permettra à nos clients de mieux intégrer l'efficacité de notre produit au quotidien dans leurs formulations d'aliment. Le programme scientifique en volaille a montré que les gains de performances obtenus suite à l'ajout du Rovabio Advance Phy sur un régime maïs/soja s'explique principalement par l'amélioration de la digestibilité d'énergie.

Le premier axe du programme scientifique pour le business palatabilité s'est focalisé sur la compréhension du mode d'action du produit Krave en identifiant les molécules actives présentes dans Krave, leurs effets physiologiques et leur capacité à être transférée dans les fèces ou le lait pour être potentiellement transmis à leur progéniture. Le deuxième axe du programme scientifique pour le business palatabilité s'est porté sur le développement d'un index de palatabilité des matières premières utilisées dans l'alimentation volaille selon leur appétence pour ensuite aboutir à un index de palatabilité de l'aliment qui sera pris en compte lors de la formulation des aliments. Une méthodologie pour effectuer un test de choix avec des coqs a été validée et un premier classement d'appétence de différentes matières premières a pu être établi : maïs > blé > seigle et soja > colza > tournesol.

2) Projet d'innovation

Dans le cadre du projet **Pepsi**, dont l'objectif est de développer une solution enzymatique ciblant des activités pectinases pour améliorer la digestibilité du tourteau de soja, les deux candidats sélectionnés (Polygalacturonase et Pectabio 4) sur la base des tests in vitro, ont été testés in vivo. Sur un régime semi-purifié contenant 9% de pectine de soja purifiée, seule la polygalacturonase de Soufflet est efficace alors que, sur les régimes complets blé/soja ou maïs/soja, les 2 candidats sont capables d'améliorer l'utilisation de l'énergie et des acides aminés. Il semblerait donc que seule la polygalacturonase de Soufflet ait les activités pectinase capables de dégrader la pectine de soja alors que l'efficacité du Pectabio 4 s'expliquerait plus au travers des autres activités hémicellulolytiques. Cependant, ces produits ont montré un potentiel nutritionnel intéressant mais à des doses non économiquement viables.

Dans le cadre du projet **QUID**, l'objectif est de développer un outil via le NIR permettant de prédire l'efficacité du Rovabio Advance Phy en se basant sur la teneur en arabinoxylane des matières premières présentes dans les régimes. Suite au ring test réalisé, la plateforme BIBS à Nantes a été sélectionnée et 276 matières premières ont été analysées pour leur teneur en arabinoxylanes solubles, insolubles et totaux. Ces résultats analytiques associés aux scans NIR des matières premières ont permis de construire une base de données sur laquelle la prédiction des arabinoxylanes avec le NIRS est en cours d'évaluation.

Dans le cadre du projet **ERUDI**, dont l'objectif est de développer un outil de diagnostic pour évaluer rapidement la quantité de matière indigestible restante dans les fèces de poulet et dans un 2e temps dans les fèces de porc. Suite à la preuve de concept qui démontre la possibilité de prédire l'AME de l'aliment à

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

partir des scans NIR de l'aliment et des fécès, la construction du modèle expérimental est en cours et nécessite d'être consolidée en collectant des échantillons (aliment et fécès) dans des conditions terrain avec une variabilité aussi bien en termes de composition de l'aliment que de niveaux nutritionnels.

Dans le cadre du projet **PHYD**, dont l'objectif est de développer une phytase propre à Adisseo avec une efficacité similaire ou supérieure à celle d'Axtra Phy de Dupont. Les premiers résultats de l'évaluation nutritionnelle montrent que l'efficacité de PhyD est équivalente à celle de l'Axtra Phy sur les performances et la minéralisation chez le poulet de chair. Enfin, pour développer notre expertise dans le domaine de la Phytase, une revue de littérature détaillant l'importance du phosphore et du calcium pour les monogastriques, les différents types et caractéristiques des phytases et l'effet de l'ajout de phytase dans l'alimentation animale et l'impact sur l'environnement est en cours d'écriture. Une collaboration de recherche a été initiée en partenariat avec l'INRAE de Tours (Agnès Narcy) et l'université Laval (Marie-Pierre Letourneau) et dont l'objectif est de mieux prédire le phosphore digestible de l'aliment et de mieux estimer les besoins en phosphore digestible du poulet de chair.

Dans le cadre du projet **ROCSTAR**, dont l'objectif vise à réduire le coût de production du Rovabio en développant une souche de *Talaromyces versatilis* capable de produire un cocktail enzymatique en présence de glucose comme seule source de carbone et à améliorer l'efficacité du cocktail enzymatique en ciblant les enzymes d'intérêt dans la dégradation des arabinoxylanes connus comme étant le principal facteur anti-nutritionnel présent dans l'alimentation des poulets. Un mutant produit par Cinabio a été reconnu très efficace pour produire de la xylanase et sera testé *in vivo* pour évaluer son efficacité sur la digestibilité de l'énergie en comparaison avec le Rovabio Advance chez le poulet de chair. En parallèle, une collaboration de recherche avec l'INRAE de Toulouse (équipe CIMES de Gabrielle Veronese) est envisagée pour *screener in vitro* les activités enzymatiques d'intérêt qui permettrait d'optimiser l'efficacité de ce mutant.

Dans le cadre du projet **AGNES**, dont l'objectif est de développer un système global de formulation d'aliments basé sur l'énergie nette qui permettra d'intégrer tous les ingrédients et additifs alimentaires (catégorie digestibilité et santé) à travers une approche nutritionnelle commune. Il sera établi des tables de valeur énergie nette pour des matières premières et, d'autre part, pour les besoins des animaux en énergie nette. En parallèle, une évaluation des gains économiques résultant de l'emploi du système énergie nette par rapport au système énergie métabolisable au travers d'exercices de formulation auprès de différents clients, et d'essais réalisés chez un de nos clients asiatique CP et à l'université de Rio Grande au Brésil. Enfin, l'impact des stress thermique et sanitaire sur l'énergie nette seront également évalués.

3) Connaissance, discovery

Un programme de recherche a été mené afin de classer les principaux facteurs antinutritionnels présents dans les matières premières utilisées en nutrition animale en fonction de leur effet négatif sur la digestibilité des nutriments et l'utilisation de l'énergie en vue de pouvoir *screener* des solutions enzymatiques ciblant le facteur antinutritionnel le plus délétère. Ce travail s'est poursuivi en 2020 en utilisant le même design d'essai pour tester l'impact du phytate, lignine et tannin sur la digestibilité de l'énergie et des acides aminés.

En relation avec le process d'amélioration constante du produit Rovabio Advance, l'objectif de ce projet est de voir dans quelle mesure un produit enzyme pourrait être désigné pour le porc. Une méta analyse a montré que la xylanase est l'activité enzymatique prépondérante pour expliquer les améliorations de digestibilité chez le porc. L'amplitude des réponses observées est de 100kcal d'énergie digestible/kg et de 2.3% d'indice de consommation associée à une dose moyenne efficace de 4000 Uvisco/kg. Sur la base

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

des conclusions de la méta-analyse, un programme a été établi pour évaluer différentes stratégies (dose de xylanase et combinaison d'enzymes) sur leur capacité à améliorer la digestibilité de l'aliment et les performances chez le porc charcutier.

Enfin une thèse en collaboration avec l'université de l'Arkansas a débuté en Janvier 2019 pour caractériser les mécanismes nutritionnels et physiologiques, indépendant de la diminution de l'ingéré, qui expliqueraient la perte de performance et de la qualité des carcasses de poulets de chair élevés dans des conditions de stress thermique afin de revoir les besoins nutritionnels dans ces conditions. Une revue de littérature exhaustive a été réalisée sur l'effet du stress thermique sur la répartition et la balance des nutriments chez le poulet de chair. Les principales conclusions sont les suivantes : la réduction de l'ingéré est le principal facteur expliquant la diminution des performances dans le cas d'un stress thermique ; les digestibilités des nutriments et de l'énergie sont peu ou pas impactées ; les conditions de stress thermique compromettent le stockage de l'énergie sous forme de protéine et par conséquent l'énergie se retrouve donc stockée sous forme de gras. Il a donc été estimé, par calcul, que pour contre-balancer les effets du stress thermique, une augmentation de la teneur de l'aliment en énergie nette de 1.1 à 6.3% afin de compenser la perte d'énergie sous forme de chaleur et en acides aminés digestibles de 6.5 à 23% afin d'orienter les acides aminés vers les fonctions de maintenance plutôt que vers de la déposition.

Méthionine :

Support Méthionine :

En 2020, la partie support méthionine est dans la continuité des actions réalisées EN 2018-2019 dans le cadre de la mise en place de nouveaux résultats permettant d'appuyer le dossier de réhomologation des sources de méthionine. La métanalyse en poulet en collaboration avec UC Davis a été menée à son terme et celle sur la partie Porc avec Agriculture Canada a été lancée. Un article sur la métanalyse poulet est en cours de rédaction sur fin 2020 et devrait être soumis au premier trimestre 2021. Les travaux et discussion avec les équipes INRAE (Nouzilly, Theix et Angers) se sont poursuivis et ont permis la signature d'un contrat fin 2020. Toutefois, des difficultés sur la mise en place de la demande auprès du comité d'éthique n'ont pas permis de lancer cet essai en 2020, il le sera sur 2021. Pour répondre à la demande précise du panel d'experts du Feedap et apporter des réponses à l'aide d'un test de non-infériorité, une étude lancée chez Zootest a permis de montrer la non-infériorité de l'Hydroxy-méthionine vs la DL-Méthionine. Un deuxième test de confirmation a été lancé fin 2020. Deux revues systématiques ont été rédigées dans le cadre collaboratif de l'association IMAA. Ces revues portant l'une sur l'approche méthodologique des études d'absorption des sources et des oligomères de HMTBA, l'autre sur les voies de conversion de ces précurseurs de la L-Méthionine. Ces deux revues seront soumises durant le premier trimestre 2021.

Pour supporter le développement de l'utilisation de l'hydroxy-méthionine en aquaculture les essais sur crevette avec CIIMAR au Brésil ont été complétés. L'essai sur tilapia avec Shrimpviet au Vietnam, a dû être relancé en toute fin d'année suite au problème de variabilité observée dans le premier essai. Un essai sur l'équivalence des sources chez la Dorade a été mis en place et lancé fin 2020.

Également différents essais portant sur la comparaison des sources de méthionine dans différents types de volailles, comme le canard ponte en Chine (Guangdong Academy of Agricultural Sciences) ; poulet Jaune « rapide » (South China Agricultural University), la dinde (Missouri Contract Poultry Research) ; la

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

pondeuse (Virginia tech) ; poulet de chair ROSS 708 (Auburn University) ont été lancés ou finalisés durant 2020.

Le lancement du projet acides aminés a également permis de lancer des études en interne (CERN) sur les régimes à bas taux protéiques et d'initier des réflexions sur ce sujet.

Projet Méthionine :

Le projet Ecomet-bio nécessite des validations nutritionnelles. Ainsi, la validation du potentiel d'utilisation de formes énantiomériques majoritairement D ou L de l'HMTBA ont été validés dans le cadre de performance sur 35 jours. Par ailleurs, la mise en place d'un essai en challenge DSS chez la souris a permis de valider l'hypothèse d'un effet anti-inflammatoire du 2,4-DHB, molécule plateforme dans le cadre de ce projet.

Innovation :

Sur 2020 les travaux en collaboration avec l'INRA de Rennes et FFUB ont été poursuivis sur la méthodologie permettant de mieux définir les voies de conversion aval des sources de méthionine et leur coût énergétique.

La mise en place de l'essai solution antioxydantes en stress thermique, mettant en jeu hydroxy-méthionine et Sélénio-Hydroxy-méthionine pour lequel une césine auprès du comité d'éthique a été mise en place, a dû être repoussée sur 2021.

Selisseo / Métabolisme**1) Développement Selisseo**

Dans le cadre du développement Selisseo plusieurs projets ont été conduits en 2020 dans la continuité des projets débutés en 2018-2019.

La collaboration avec l'INRA de St Pée sur Nivelle ayant pour objectif de démontrer l'efficacité de transfert du sélénium sur espèce aquacole (truite) s'est conclue : publication de 3 articles scientifiques sur 2019-2020. Ces résultats montrent divers effets positifs de Selisseo par rapport au sélénite de sodium sur des paramètres de reproduction et performance de croissances des truites, expliqués par l'activation de plusieurs mécanismes antioxydants. Le dernier article s'appuie sur des techniques innovantes de localisation du Se in situ (coupe de tissus), confirmant les différences d'efficacité de transfert avec pour la première fois une localisation du Se dans les différents tissus.

En 2020, une partie importante du budget a été consacrée aux argumentaires Selisseo & Ruminants, dans l'objectif de confirmer la supériorité de Selisseo par rapport au sélénite et aux autres formes organiques de sélénium. Plusieurs essais ont été réalisés au CERN afin de confirmer une hypothèse de transformation dans le rumen du sélénite de sodium sous une forme moins assimilable (sélénium élémentaire). Les avancées sur certaines méthodes analytiques ont permis de confirmer la transformation du sélénite en sélénium élémentaire alors que cette transformation n'est pas observée avec Selisseo. Ces résultats sont une explication supplémentaire de la moins bonne efficacité du sélénite. Un projet complémentaire sur modèle

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

in vitro (Rusitec) a été initié fin 2020 avec l'université de Reading afin de compléter ces premières données issues du CERN et pouvoir publier l'ensemble de ces résultats.

Dans la continuité des collaborations sur modèles in vitro (université de Barcelone), ayant pour objectif de développer des arguments pour Selisseo sur des revendications antioxydantes et immunomodulatrices des tests ont été réalisés sur macrophages. A la suite d'une adaptation des modèles (non anticipée), ces résultats montrent une moindre toxicité de Selisseo par rapport au sélénite et une certaine activation antioxydante préférentiellement avec la forme Selisseo.

L'utilisation du test standard de mesures d'efficacité de Selisseo sur poulet (test CERN 0-14j) a permis de confirmer l'équivalence entre les formes DL-Selisseo et L-Selisseo, confirmation nécessaire à l'avancée du projet RESTORE.

2) Projet d'innovation

Un grand nombre d'études a pu être réalisé entre 2019 et 2020 dans le cadre du projet TENDER. Notamment sur 2020, un total de 7 études animales a été mise en place pour tester l'efficacité du PQQ contre le développement d'un défaut musculaire chez la volaille (woody breast). Le critère de succès principal de ce projet est d'obtenir une réduction de 50% des notes dites « woody breast sévère ». L'ensemble des résultats montre une réduction de 25% des woody breast sévères dans seulement la moitié des études. Ces conclusions récentes ont permis de réorienter le projet début 2021.

Les résultats intéressants issus du Labcom Diagnosi ont permis la création du projet STRADA. Ce projet vise à développer un service de scoring biologique du bien-être animal/réponse au stress basé sur une technologie innovante (mesure d'expression de gènes).

3) Connaissance, discovery

Plusieurs projets sont menés dans l'objectif d'identifier des biomarqueurs plus pertinents de caractérisation des états de santé d'intérêt pour nos clients.

Au travers d'une collaboration avec le CNRS de Strasbourg (Labcom Diagnosi), l'identification d'un panel de gènes marqueurs d'une induction de stress et d'adaptation/non adaptation des animaux à ce stress a pu être obtenu. Ce projet a été réalisé au travers d'une thèse Cifre soutenue en septembre 2020 et dont les principaux résultats feront l'objet de publications scientifiques prochainement (l'inventivité d'utilisation d'un panel de gènes pour la caractérisation du stress ayant été breveté par Adisseo-CNRS en 2019). Différents projets ont été réalisés pour vérifier la pertinence et de ces gènes dans différentes conditions. Un modèle de laboratoire *C. Elegans*, a notamment pu être testé afin de valider les gènes de réponse au stress (thermique et xénobiotique) et comprendre les mécanismes de cette réponse. Les premiers résultats confirment la pertinence de l'utilisation de ce panel de gènes comme indicateur du niveau de stress.

D'autres actions plus transverses à la R&I nutrition santé sont en cours sur l'identification de biomarqueur pertinent. Chaque équipe a pu confirmer une liste restreinte de marqueur pertinent par thème qui pourrait être systématisé dans nos études pour une mise en œuvre en 2021.

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

Dans le cadre de la collaboration avec Sichuan Agricultural University (SAU) initiée en 2018, un premier projet s'est terminé en 2020 ayant pour objectif de tester l'influence de la nutrition maternelle de la truie sur les porcelets. Selisseo ayant été choisi pour cette première démonstration, les résultats ont pu démontrer le transfert du Se de la truie au porcelet et l'influence sur divers paramètres antioxydants et inflammatoires chez le porcelet, résultats valorisés dans deux publications.

Un autre projet visant à tester des modèles in vitro et in vivo de challenge oxydatif s'est terminé avec des résultats qui ont pu être valorisé par SAU.

Dans le cadre de la collaboration avec l'université d'Arkansas, une étude visant à identifier des marqueurs prédictifs sanguins de l'apparition du woody breast a été réalisée. Ces premiers résultats ont permis d'identifier 4 protéines circulantes qui pourraient prédire dès J7 un risque élevé de développement de woody breast chez le poulet. Les suites à donner à ce projet sont en discussion.

Health by Nutrition (Probiotiques / produits destinés à la santé intestinale)

En 2020, en plus des travaux de support au probiotique Alterion, les travaux de l'équipe HBN ont été élargi au support au produit ADIMIX (butyrate). Par des études in vitro, nous avons ainsi pu confirmer qu'Alterion et le butyrate présentent des propriétés anti-inflammatoires et augmentent l'intégrité intestinale lors d'un stress pro-inflammatoire. Cependant la synergie entre les produits porte essentiellement sur l'amélioration de l'intégrité intestinale. Ces données vont permettre de préciser le positionnement de ces 2 produits qui améliorent la santé intestinale. Aussi, de nombreuses études ont été initiées en 2020 pour démarrer le programme support au produit butyrate, Adimix (impact sur le microbiote, la santé dans des conditions standards ou challengés avec le pathogène Salmonella).

Le projet d'innovation visant à développer un probiotique limitant l'impact d'une infection à Lawsonia sur les performances des porcs a dû être stoppé. En effet, le probiotique ne remplissait pas toutes les conditions d'efficacité nécessaire, notamment une efficacité sur toute la durée de vie de l'animal. Un projet pour développer une nouvelle source de butyrate 'protégé', non pas encapsulé mais chimiquement protégé, a été initié. Nos études in vitro ont permis de cribler les maquettes les plus prometteuses qui seront alors testées in vivo. Enfin, un projet sur le développement d'une solution 'postbiotique' pour améliorer les performances et la santé des porcelets sur la période critique du post-sevrage a été initié. Les premiers résultats sont encourageants, et il reste à démontrer que l'efficacité est conservée en utilisant des doses économiquement intéressantes.

En discovery, l'équipe a focalisé ses efforts sur 3 axes : 'biomarqueurs', tolérance et FMT.

Biomarqueurs : ce programme consiste à identifier des signatures microbiennes au niveau du microbiote intestinal, corrélées aux performances et/ou la santé. L'équipe a ainsi identifié une série de 'ratios' d'abondance de certaines populations bactériennes corrélées à la performance et/ou santé animale. Une autre approche repose sur la quantification de gènes microbiens responsables de fonctions microbiennes intéressantes. La faisabilité technique est validée et la phase de corrélation entre l'abondance de ces gènes et la performance et/ou la santé a débuté avec des premiers résultats très encourageants.

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

Tolérance : une preuve de concept a été obtenue nous montrant que les poulets développent des réponses immunitaires envers le soja. Nous avons aussi pu démontrer que certains facteurs anti-nutritionnelles (« ANF ») du soja provoquent une inflammation au niveau de l'iléon. Enfin, un test in vitro a été développé pour permettre d'évaluer l'impact 'santé' du soja.

FMT : Le projet FMT (fecal material transfer) vise à développer une nouvelle solution pour compléter le portefeuille de solutions d'Adisseo. L'objectif est de permettre l'établissement et le maintien d'un microbiote résilient chez les poulets de chair pour prévenir différents stress que peuvent subir ces animaux et qui conduisent à une baisse de performance. Ce projet nommé HONG est basé sur un diagnostic de l'état du microbiote des animaux et de solutions produits de type microbiote complexe. Les premières études réalisées permettent de valider la preuve de concept: inoculer un microbiote complexe permet d'améliorer la résilience des animaux.

Laboratoire in-vitro

Le rôle du laboratoire in-vitro est d'apporter un support aux projets R&D d'innovations, de discovery et de supports. En 2019, le laboratoire a été impliqué dans 19 études. Pour l'innovation, le laboratoire a participé à 3 projets d'innovation : Pepsi (nouvelle solution enzymatique), Hong (nouvelle génération de probiotique) et Pearl-II (nouvelle technologie de butyrate protégé). Pour le support, un focus particulier a permis la compréhension des modes d'actions comme la modulation du microbiota par Altérion, l'efficacité de la protection du butyrate encapsulé (Adimix), la synergie entre le butyrate et Altérion, le mode d'action d'un produit anti-mycotoxine sur l'écosystème ruminale (Unike Plus) ou le benchmark de phytase concurrentes. Un focus important a été mis sur la discovery avec plusieurs études sur l'identification de biomarqueurs liés à la santé intestinale, la production de butyrate par les bactéries du tube digestif ou la mesure du potentiel d'oxydo-réduction du sérum comme marqueur du stress oxydatif. Le laboratoire a aussi été impliqué dans le screening de nouvelles molécules anti-inflammatoires ou la caractérisation des propriétés pro-inflammatoire de certaines matières premières et les solutions associées.

NIRS (pne) – Matières Premières

Développement :

En 2020, les équipes R&I se sont investies pour accompagner et développer le service pne (precise nutrition évaluation) sous 2 axes applicatifs majeurs : un service en ligne de plan de contrôle et un service en ligne de prédiction de la qualité nutritionnelle des matières premières d'origine végétales et animales. (teneurs et digestibilités acides aminés, énergie, phosphore). Les programmes de recherche et essais associés ont ainsi permis de prédire la composition chimique des Matières Premières sans aucune phase de préparation des échantillons en amont et de développer des modèles expérimentaux de contrôle d'incorporation et homogénéité de l'HMTBA dans les aliments qui sont en phase de beta-tests. Des programmes d'évaluation et de monitoring de la robustesse des modèles de prédictions ont été développés ainsi que des scripts de validation de la qualité des data générés. Des travaux spécifiques ont été délivrés pour améliorer la transférabilité des modèles de prédictions partagés dans un réseau d'équipements à l'international. Par ailleurs, la précision des modèles de prédiction ont été renforcés avec notamment des travaux spécifiques contribuant à renforcer la compréhension des facteurs d'influence de la qualité des

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

matières premières, extrapoler la digestibilité des acides aminés chez le porc, élaborer des systèmes d'équivalence entre systèmes énergétiques chez la volaille tout en les implémentant dans les stratégies de formulations et extrapoler le phosphore biodisponible et digestible. Enfin, les équipes ont significativement collaboré aux évolutions apportées à la plateforme pne web 3.0 afin de construire les outils et interfaces pour convertir les prédictions pne en matrice nutritionnelle utilisable par différentes solutions de formulation ; et pour en extraire des données massives et ainsi mettre en œuvre, à suivre, des approches de type machine learning

Projets:

En 2020, deux projets majeurs ont été poursuivis. Le 1er a consisté à travailler des montages de bases de données et de modèles prédictifs reliant la composition en doses neutres des Matières Premières/aliments à l'effet mesuré de la supplémentation en enzyme chez la volaille. Pour le 2ème, les équipes ont sélectionné et consolidé les essais afin d'établir un jeu de données expérimentales consistant à prédire la digestibilité de l'énergie d'aliments volaille à partir des caractéristiques physico-chimiques des aliments et de la fraction indigestible mesurée chez l'animal. En parallèle, un travail d'identification des facteurs de non robustesse du modèle a été effectué afin de tester certains facteurs via des essais de simulations de conditions terrain.

Connaissances :

En 2020, des veilles scientifiques actives et projets ont aussi permis de maintenir la connaissance (valeur nutritionnelle et fonctionnelle) concernant les nouvelles sources protéiques émergentes et alternatives (notamment les insectes) et d'en évaluer les potentiels et spécificités de procédés. Par ailleurs, des travaux ont été spécifiquement mis en œuvre pour mieux appréhender les concepts de qualité du tourteau de soja en lien avec les conséquences des traitements thermiques utilisés.

Enfin, l'équipe a été fortement impliquée dans les tests et l'évaluation du potentiel d'évolution de technique NIRS ou de nouvelles techniques. Ceci s'est traduit par l'investigation de nouveaux champs applicatifs pour lesquels la NIRS est en limite de potentiel, ce qui est le cas de la prédiction en mycotoxines dans les Matières Premières (ainsi l'imagerie hyperspectrale a été testée mais n'a pas permis de valider un gain technique supplémentaire suffisant). Cela s'est traduit aussi par la poursuite des travaux de recherche avec mise en œuvre de méthodologies spécifiques utilisant des appareils NIRS miniaturisés. L'objectif ayant été d'évaluer leur potentiel en termes d'outil de diagnostic utilisables en élevage et/ou d'outil de prédiction de la composition chimique des Matières Premières utilisées en amont de la fabrication des aliments (plan de contrôle). Notamment, un des NIRS miniaturisé prototype testé en 2020, a permis d'atteindre des performances techniques significativement supérieures à celles obtenues en 2019.

POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET SECURITE

La politique sécurité et environnement s'appuie sur un système de management intégré avec le système qualité et certifié selon les référentiels internationaux les plus reconnus de chaque domaine : ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement), ISO 45001 (sécurité), FAMI-QS (Sécurité Alimentaire selon le code d'usages européens de la profession) pour l'ensemble de nos sites industriels majeurs, les organisations Ventes et Recherche et Innovation.

ADISSEO est également signataire de la charte mondiale Responsible Care de l'UIC, s'engageant ainsi à en appliquer les 6 éléments : développer une culture d'entreprise, protéger les personnes et l'environnement, renforcer les systèmes de gestion des produits chimiques, agir auprès de nos partenaires commerciaux, impliquer les parties prenantes, apporter notre contribution au développement durable.

Plusieurs comités de gouvernance à différents niveaux (COMEX, Strategic Business Unit Committees, Global Sales and Marketing, Leaders Council...) définissent et déploient les plans d'actions déclinés à partir de la Roadmap Adisseo qui définit les initiatives DD-HSE et s'applique à toutes les entités du groupe. Ces mêmes comités suivent l'avancement et l'efficacité de la démultiplication de ces initiatives.

La fin de l'année 2020 a vu l'acquisition de la société FRAmelco, en visant toujours un esprit d'entreprise agile, mieux centré sur le client et avec un objectif d'augmenter sa compétitivité au niveau mondial dans un environnement en constante évolution dans le cadre du projet EAGLE.

Les domaines HSE ont été réaffirmées comme les piliers incontournables de l'entreprise. Cela a été d'autant plus vrai pour surmonter la crise COVID-19.

Le monde a été touché par la pandémie du Covid-19, virus identifié en janvier 2020 qui s'est rapidement propagé sur tous les continents. L'impact sur la population est si important que le mode de vie de chacun a été totalement bouleversé.

Adisseo a pris la pleine mesure de cette pandémie dès le mois de janvier 2020 grâce aux informations en provenance de Chine où elle a une usine, et a immédiatement constitué une cellule de crise impliquant l'ensemble des membres du comité exécutif.

La toute première décision a été de définir les deux priorités de la société pour toute la période de la pandémie, quelle que soit sa durée. La première est la sécurité : protéger nos collaborateurs, leur famille, et les communautés au sein desquelles nous vivons. La deuxième, assurer la continuité de la chaîne alimentaire mondiale en sécurisant la production et la livraison à nos clients.

Les mesures mises en œuvre sont revues et adaptées régulièrement en fonction de la propagation de la pandémie, des recommandations de l'OMS et des autorités de chaque pays dans lequel Adisseo est présent.

Les plans de continuité d'activité dans chaque entité sont également ajustés pour atténuer tout impact sur les clients et continuer à jouer un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire. Un investissement massif a été fait en formation, tant sur le plan des compétences que sur l'adaptation des modes de travail et des relations entre

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

collaborateurs à distance.

Dans ce cadre, 7 principes organisationnels ont été établis :

1. Réaffirmer la santé comme la première priorité
2. Optimiser la présence au bureau
3. Faciliter le travail à distance
4. Créer des moments conviviaux
5. Limiter les déplacements et les réunions professionnelles en interne
6. Collaborer en toute sécurité avec les parties prenantes
7. Apprendre en marchant

Adisseo et l'ensemble de ses employés ont su faire face à ce défi, limitant au maximum la contamination au sein de ses équipes et de ses prestataires, et se mobilisant pour assurer sa mission de continuité de la chaîne alimentaire mondiale.

L'entreprise a fait évoluer sa cellule de gestion de crise en cellule de gestion du "nouveau normal", et profite de cette accélération de la transformation des modes de travail pour développer un modèle plus personnalisé et à l'écoute des collaborateurs, plus connecté internationalement, plus inclusif des différences, et plus intégré aussi dans la société civile, plus solidaire.

Au-delà de la crise sanitaire, les politiques de progrès dans les domaines HSE ont été poursuivies, adaptées parfois à ce contexte. Plusieurs de ces réalisations sont présentées dans le rapport Développement Durable du Groupe.

Réalisations 2020

- Santé et sécurité au travail :

Poursuite de la démarche « ADISAFE » sur les sites de Roches-Roussillon-Bayonne. Parmi les 9 axes établis à partir d'un diagnostic sécurité initial, figure la sensibilisation de tous les collaborateurs à une culture de sécurité intégrée et à la gestion des aléas. Plus de 70 % du personnel Adisseo et des salariés des entreprises extérieures partenaires ont déjà été formés en 2020 à mieux comprendre ce qui motive nos comportements face à ces aléas qui peuvent générer des accidents. Permettre, rechercher et motiver la participation du plus grand nombre à ces démarches est une clé de leurs réussites. Pour rappel, cette démarche fait suite au programme « Agir en Sécurité » lancé en 2017 sur le site de Commentry basé sur les bonnes pratiques sécurité de DUPONT avec l'atteinte d'une année sans accident sur ce site en 2020.

- Chaque année depuis 2013, ADISSEO organise dans tous ses établissements industriels, de recherche, administratifs et commerciaux une journée de la sécurité. Réalisée le 23 juin en 2020, l'objectif est de sensibiliser activement les 2300 salariés de l'entreprise sur la sécurité, priorité N°1 de l'entreprise et sur l'objectif zéro accident. Le programme a été réalisé en grande partie en distanciel afin de respecter les mesures sanitaires.

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

- Poursuite du déploiement d'un système de management des observations sécurité (pyramide sécurité) dans toutes les entités y compris régions commerciales et centres R&D avec mise en place d'un outil digital.
- Généralisation de l'outil de cotation des événements permettant de définir le traitement adapté (en termes d'analyse, de communication (REX) et de reporting) des accidents et presque accidents en considérant non seulement la gravité réelle mais également la gravité potentielle et l'occurrence de tels événements
- Risques industriels :
 - Poursuite des actions de réduction des risques suite aux études de danger type PPRT (Plan de prévention des risques technologiques). Ces actions très variées (prise en compte de la nouvelle réglementation séisme, des défauts métallurgiques comme événement initiateur avec mise en place de tuyauteries double enveloppe...) représentent plusieurs millions d'euros d'investissement.
 - Poursuite du projet Zéro Odeur afin de limiter au maximum les risques de nuisances des communautés locales autour de nos sites industriels : cartographies d'odeurs réalisées pour chacun des sites, identification des zones les plus problématiques, définition de plans d'actions spécifiques et premiers investissements réalisés (exemple en 2020 : mise en place de gardes hydrauliques sur les respirations d'équipements les plus susceptibles d'émettre des nuisances olfactives), partage des bonnes pratiques...
 - Renforcement des mesures de « sureté » de nos sites industriels du fait du contexte risque attentat terroriste en France et en Europe avec information du personnel
- Transport des produits dangereux :
 - Poursuite du déploiement de la localisation par GPS de nos expéditions de produits avec l'objectif de sécuriser encore plus nos Transports de Matières Dangereuses.
 - Création en Joint-Venture avec SEQENS d'un poste de dépotage propylène sur le site de Roussillon (projet ADIPEX) afin de sécuriser nos approvisionnements à partir de la raffinerie voisine de Feyzin.
- Environnement
 - Avance du programme d'atteinte des objectifs environnementaux au niveau société : diminution de 20 % de la consommation d'eau, de la consommation d'énergie et des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre Scope 1 et 2) par kilogramme de produit fabriqué sur la période 2015-2025, grâce à des investissements structurants.
 - Définition d'un nouvel objectif de trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre en absolu : -2,5%/an (référence 2019) avec deux axes principaux : la diminution de l'impact de nos procédés (efficacité énergétique, décarbonation...) relatifs au scope 1, l'achat d'énergies renouvelables/décarbonées relatives au scope 2.
 - Finalisation de la construction d'une nouvelle station de traitement des effluents à Commentry (démarrage début 2021).
 - Le lancement du projet Tournesol par la Direction des Opérations France avec pour objectif la réduction de 10% de la facture énergétique d'ici fin 2022, soit une baisse de plus de 3 millions d'euros. Le projet se construit autour de 3 axes : la rigueur opérationnelle pour éviter les pertes, les

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

études technico-économiques visant une meilleure efficacité énergétique de nos procédés, l'optimisation des contrats d'achats et la recherche de subventions. Des résultats sont déjà observables, relatifs à des baisses de consommation de gaz naturel et des investissements de récupération d'énergie.

- Le déploiement progressif de la certification ISO 50001 (management de l'énergie) sur nos sites industriels majeurs.
 - Nombreuses initiatives de contribution de l'entreprise à la démarche environnementale de l'entreprise (gestion éclairage, air conditionné, chauffage dans des bureaux par capteurs de présence, généralisation des luminaires LED, compensation carbone des déplacements professionnels au sein de la R&I, déploiement de prises électriques pour recharge de véhicules...)
- Développement durable
- Réalisation annuelle d'une semaine Développement Durable au sein de l'ensemble des entités ADISSEO principalement sur la base de modules de sensibilisation accessibles à distance du fait du contexte sanitaire.
 - Lancement de 3 initiatives en 2020 portant sur des emballages plus durables, la réduction des déchets (en particulier les déchets dangereux mis en décharge), l'intégration dans le périmètre de nos indicateurs environnementaux de l'ensemble des produits fabriqués et des sites de production de petites tailles.

Résultats HSE 2020

Bien qu'atteignant une performance sécurité huit fois inférieure à la moyenne de l'industrie chimie/caoutchouc/plasturgie (CTN E), quatre fois inférieure à la moyenne au secteur chimie/pharmacie et plus de 60% à la moyenne des entreprises adhérant à France Chimie (UIC), ADISSEO vise un objectif plus élevé dans le cadre de sa vision sécurité : zéro accident de personne.

Au niveau global ADISSEO, le TRIR (nombre d'accidents avec et sans arrêt, y compris ceux des entreprises intervenantes, par 200000 heures travaillées) a atteint la valeur de 0.40 pour un objectif de 0.6 avec 10 accidents corporels reportés en 2020 (18 en 2019, 26 en 2018 à périmètre identique).

Pour la seconde année consécutive, Adisseo réalise sa meilleure performance sécurité jamais atteinte. Malgré un deuxième trimestre 2020 difficile, notre performance sécurité sur les trois autres trimestres est très largement meilleure que la cible de l'année.

Sur cinq des douze mois de l'année, nous n'avons eu aucun accident avec ou sans arrêt de travail dans le monde.

Cela démontre que notre objectif final « Zéro accident » est atteignable grâce aux plans d'actions spécifiques et variés dédiés à la sécurité, aux bonnes pratiques et à la culture sécurité déployées à travers toute l'entreprise.

Dépenses HSE 2020

Coûts de fonctionnement (<i>structure, prestations, études, traitements des déchets, taxes</i>)	23.6 M€
Part HSE des investissements totaux	42,6 M€

Nos coûts de fonctionnement HSE intégrant les contraintes réglementaires toujours plus nombreuses (études supplémentaires, augmentation des taxes...) sont maîtrisées grâce à une politique volontaire d'investissements HSE de 40 M€ par an en moyenne sur les trois dernières années.

En 2020, 50 % de nos investissements HSE ont porté directement sur la protection de l'environnement dans le cadre de projets de récupération d'énergie, ou encore de l'utilisation des meilleures techniques disponibles quant au traitement de nos rejets.

Chaque projet industriel est en effet mis à profit pour renforcer notre maîtrise des risques sécurité et environnementaux et en diminuer les impacts dans une volonté de croissance durable.

Situation environnementale

Fin 2018 en France, les dossiers de réexamen et les rapports de base réalisés dans le cadre de la directive européenne IED n'ont pas signalé de situation particulière significative et toutes les réponses ont été apportées en 2019 aux demandes de complément de l'administration

Les Aspects Environnementaux Significatifs (AES) sont par ailleurs révisés périodiquement et des plans d'actions spécifiques déployés en vue de leur maîtrise et réduction.

L'impact sur l'environnement (suivi des rejets dans l'eau et dans l'air par plusieurs analyseurs en continu et plusieurs dizaines de milliers de mesures sur des prélèvements d'échantillons par an) est maîtrisé grâce à une bonne maîtrise de nos rejets dans l'eau et dans l'air malgré une activité en hausse.

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

Garanties financières relatives aux installations classées Seveso et à la mise en sécurité des installations en cas de cessation d'activité

Ces garanties réglementaires sont souscrites à ce jour auprès de QBE Insurance. Pas de changement en 2020. A noter des renouvellements à venir début 2021 avec des mises à jour des montants non significatives (indexation sur TP01), mais également la mutualisation des garanties ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement) entre sites.

Sites	Montant de la garantie	Cotisation annuelle 2020 (0,44%)	<i>Pour information montants futurs validés avec les autorités</i>
Garanties ICPE Commentry (stockages Cyanure, HMTBN, éther)	5 970 000 €	26268 €	5 922 000 €
Garanties ICPE Les Roches (stockages MSH et CS2)	9 538 000 €	41967 €	9 739 000 €
Garanties ICPE Roussillon (stockages Cyanure, HMTBN, NH3)	8 042 000 €	35385 €	8 211 000 €
Garanties étendues Commentry	557 000 €	24512 €	557 000 €
Garanties étendues Les Roches	207 000 €	912 €	211 000 €
Garanties étendues Roussillon	359 000 €	1580 €	363 000 €

RESULTAT ET AFFECTATION DU RESULTAT**PROPOSITION D'AFFECTATION**

Après avoir examiné les comptes de l'exercice 2020, le président propose à l'associé unique :

- d'affecter le résultat de l'exercice de 136.845.780 € au report à nouveau qui s'élèverait alors à 433.707.177 € ;
- de distribuer des dividendes à hauteur de 135.000.000 €.

Le président précise que la situation et les prévisions liées à la crise sanitaire actuelle du coronavirus ont été prises en compte et que, après examen de la situation financière et de l'état des liquidités de la Société, il apparaît raisonnable de procéder à cette distribution de dividendes.

Le solde du report à nouveau s'élèverait alors à 298.707.177 € à l'issue de l'opération.

ACTIONS D'AUTOCONTROLE

néant

Rapport de gestion au 31 décembre 2020

TABLEAUX DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2020 12</i>	<i>31/12/2019 12</i>	<i>31/12/2018 12</i>	<i>31/12/2017 12</i>	<i>31/12/2016 12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	83 417 000	83 417 000	83 417 000	83 417 000	83 417 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	834 170	834 170	834 170	834 170	834 170
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 244 097 464	1 133 857 502	1 182 588 916	1 185 927 989	1 267 688 991
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	264 108 562	192 829 368	166 868 694	265 326 521	416 842 026
Impôts sur les bénéfices	59 847 788	47 324 000	31 297 387	77 951 220	111 217 462
Participation des salariés	12 772 297	6 474 992	4 146 095	10 455 464	15 096 973
Dot. Amortissements et provisions	54 642 697	45 418 978	36 286 731	25 009 020	75 499 353
Résultat net	136 845 780	93 611 398	95 138 481	151 910 817	215 028 238
Résultat distribué	135 000 000	100 000 000	80 000 000	180 000 000	235 000 000
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	230	167	158	212	348
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	164	112	114	182	258
Dividende attribué	162	120	96	216	282
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	1 028	1 045	1 098	1 074	1 052
Masse salariale	64 481 300	61 170 156	72 163 168	66 970 598	69 502 665
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	31 376 541	31 683 606	35 483 802	33 794 926	33 414 267

DIVIDENDES

En application des dispositions de l'article 243-bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que :

- le montant des dividendes versés au titre des résultats 2017 s'élève à 180.000.000 €
- le montant des dividendes versés au titre des résultats 2018 s'élève à 80.000.000 €
- le montant des dividendes versés au titre des résultats 2019 s'élève à 100.000.000 €

AUTRES INFORMATIONS**AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN PLAN EPARGNE ENTREPRISE**

Néant

OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS OU ACHATS D'ACTIONS RESERVEES AU PERSONNEL SALARIE DE LA SOCIETE

Néant

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 633.043 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

DETTES A L'EGARD DE NOS FOURNISSEURS

Conformément à la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et aux articles consécutifs L.441-6-1 du code du commerce et D.441-4 du code du commerce introduit par le décret n°2008-1452 du 30 décembre 2008, nous présentons ci-après la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs au 31.12.2020 :

	Factures reçues non réglées au 31/12/				
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	7 061				
Montant total des factures concernées TTC	112 534 269	17 188 121	4 479 957	3 607 652	105 2
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	13%	2%	1%	0%	1%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues				0	
Montant total des factures exclues TTC				0	

DELAI DE PAIEMENT DE NOS CLIENTS

De même, nous vous présentons la décomposition des créances clients TTC au 31/12/2020 :

	Factures émises non réglées au 31/12/				
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	2 649				
Montant total des factures concernées TTC	205 574 347	24 579 860	18 863 281	14 289 923	76 9
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT	17%	2%	2%	1%	1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues				0	
Montant total des factures exclues TTC				0	



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Adisseo France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Adisseo France S.A.S.

Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle 92160 Antony

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Adisseo France S.A.S.

Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle 92160 Antony

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société Adisseo France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Adisseo France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

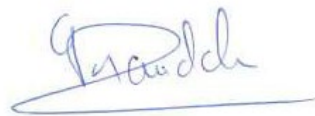
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 juin 2021

KPMG SA



Philippe Grandclerc
Associé

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 807 423	2 108 202	699 221	789 579
Fonds commercial	192 500		192 500	192 500
Autres immobilisations incorporelles	14 456 689	10 702 959	3 753 730	4 886 865
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 678 775	505 420	2 173 355	2 229 659
Constructions	110 351 623	55 039 485	55 312 138	58 626 256
Installations techniques, matériel, outillage	586 528 736	352 845 676	233 683 060	257 220 734
Autres immobilisations corporelles	7 797 647	5 658 361	2 139 286	2 579 328
Immobilisations en cours	62 999 940		62 999 940	28 087 453
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 598 760		8 598 760	8 698 760
Créances rattachées à des participations	3 359 000		3 359 000	3 359 000
Autres titres immobilisés	107 032		107 032	107 032
Prêts	123 513 470		123 513 470	26 256 904
Autres immobilisations financières	145 959		145 959	271 851
ACTIF IMMOBILISE	923 537 555	426 860 102	496 677 453	393 305 923
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	31 079 096	3 256 529	27 822 568	33 469 907
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	47 847 186	1 563 219	46 283 967	42 430 685
Marchandises	19 443 605	332 053	19 111 551	15 571 589
Avances et acomptes versés sur commandes	8 682		8 682	58 309
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	296 489 309	67 680	296 421 629	257 729 962
Autres créances	79 672 158		79 672 158	49 880 387
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				7 640 315
(dont actions propres :)				
Disponibilités	180 230 458		180 230 458	223 265 725
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 248 385		1 248 385	717 714
ACTIF CIRCULANT	656 018 880	5 219 481	650 799 399	630 764 593
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	10 615 045		10 615 045	919 300
TOTAL GENERAL	1 590 171 480	432 079 583	1 158 091 897	1 024 989 816

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 83 417 000)	83 417 000	83 417 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	383 037	383 037
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	8 341 700	8 341 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	296 861 397	303 249 978
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	136 845 780	93 611 398
Subventions d'investissement	4 134 015	2 033 318
Provisions réglementées	171 941 812	167 742 153
CAPITAUX PROPRES	701 924 741	658 778 584
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20 906 856	17 965 902
Provisions pour charges	33 596 691	31 250 793
PROVISIONS	54 503 547	49 216 695
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 979 512	1 200 133
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	18 211 363	34 086 056
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 988	217 157
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 296 996	219 181 847
Dettes fiscales et sociales	57 727 929	40 105 753
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 731 948	15 830 149
Autres dettes	6 831 392	5 425 362
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		22 515
DETTES	390 824 128	316 068 971
Ecart de conversion passif	10 839 481	925 566
TOTAL GENERAL	1 158 091 897	1 024 989 816

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	2 492 981	403 518 856	406 011 837	372 849 002
Production vendue de biens	59 175 339	733 740 875	792 916 213	714 237 523
Production vendue de services	30 209 353	14 960 061	45 169 413	46 770 976
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	91 877 673	1 152 219 791	1 244 097 464	1 133 857 502
Production stockée			5 294 628	3 263 340
Production immobilisée			3 277 812	2 489 274
Subventions d'exploitation			131 815	219 116
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 448 576	20 363 944
Autres produits			13 221 261	9 522 531
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 279 471 555	1 169 715 706
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			383 698 227	365 836 910
Variation de stock (marchandises)			-3 699 790	5 375 552
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			260 601 490	265 565 019
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			5 144 060	1 234 553
Autres achats et charges externes			242 114 187	239 023 785
Impôts, taxes et versements assimilés			13 028 141	11 610 299
Salaires et traitements			64 481 300	61 170 156
Charges sociales			31 376 541	31 683 606
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 211 257	40 090 941
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 082 521	875 760
Dotations aux provisions			18 509 303	17 810 041
Autres charges			2 224 549	7 332 881
CHARGES D'EXPLOITATION			1 061 771 785	1 047 609 502
RESULTAT D'EXPLOITATION			217 699 770	122 106 204
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			10 022	4 006 523
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			388 893	226 591
Autres intérêts et produits assimilés				203 273
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			10 456 103	9 408 942
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			11 777	37 050
PRODUITS FINANCIERS			10 866 795	13 882 380
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 907 269	2 448 322
Différences négatives de change			20 886 019	9 514 988
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			22 793 288	11 963 311
RESULTAT FINANCIER			-11 926 493	1 919 069
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			205 773 276	124 025 273

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 725	22 083 601
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 661 651	8 329 491
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	11 110 907	9 637 940
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 803 283	40 051 032
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	698 934	21 795
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 662	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	16 399 099	16 644 120
CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 110 695	16 665 916
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 692 588	23 385 117
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	12 772 297	6 474 992
Impôts sur les bénéfices	59 847 788	47 324 000
TOTAL DES PRODUITS	1 311 141 632	1 223 649 118
TOTAL DES CHARGES	1 174 295 852	1 130 037 721
BENEFICE OU PERTE	136 845 780	93 611 398

ADISSEO France S.A.S.

Comptes annuels au 31 décembre 2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PREAMBULE

La société Adisseo France S.A.S. constituée le 27 septembre 2001, est détenue depuis 2006 par le groupe international Bluestar, qui fournit des produits et services innovants aux secteurs de l'alimentation animale et de l'industrie alimentaire. La société mère Bluestar Adisseo Company est cotée à la bourse de Shanghai.

La société Drakkar Group SA, société de droit belge, via sa succursale française a opté pour l'application du régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012.

Adisseo France SAS, filiale à 100% de Drakkar Group, a donné son accord pour être membre du groupe d'intégration fiscale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce – articles 9 & 11 – décret 83-1020 du 29/11/83 – articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3° et 24-5)

Les comptes sont établis conformément au PCG et aux principes généralement admis. Les conventions suivantes ont été notamment respectées : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 et suivants modifié de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après, ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Le règlement n° 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est en application dans la société depuis le 1^{er} janvier 2017.

ACTIF IMMOBILISE :

- Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires classés dans cette rubrique sont des éléments acquis, faisant l'objet d'un amortissement linéaire. Ceux déposés par notre société ne sont pas immobilisés.

Les autres immobilisations incorporelles :

Y sont classés les logiciels acquis ou créés par la société. L'amortissement s'étale sur 3 ans pour les logiciels et 5 ans pour les progiciels.

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont évaluées au coût d'acquisition.

Le fonds commercial figurant à l'actif n'est pas amorti.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale est inférieure à son coût d'acquisition. Aucune provision n'est constatée à ce jour.

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont évaluées au coût d'acquisition.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements portés en diminution de l'actif correspondent à la dépréciation économique des biens. Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue. Ainsi, les principales durées retenues pour le calcul des amortissements sont :

Agencements aménagements terrains	15 ans
Constructions	25 ans
Restaurant d'entreprise	40 ans
Agencements constructions	15 ans
Matériel, outillages et installations	15 ans
Matériel instrumentation	12 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Autre matériel de bureau	8 ans
Fax téléphone	4 ans
Matériel social	10 ans
Œuvres d'art	20 ans

Les dotations aux amortissements sont incluses dans le poste dotation d'exploitation.

- Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Les frais liés aux acquisitions de titres (honoraires et frais liés au financement) sont comptabilisés en charge.

ACTIF CIRCULANT :

- Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

- Stocks de marchandises et approvisionnements : la valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur brute. De même, une dépréciation pour rotation lente du stock de fournitures industrielle est enregistrée
- Stocks produits finis et intermédiaires : les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matières premières et de conditionnement, les charges directes et indirectes de production et les amortissements pour dépréciation des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité et les intérêts sont toujours exclus de la valorisation. Ils sont dépréciés unitairement en considération de leur valeur probable de réalisation ou de récupération.

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

- S'agissant des éléments fongibles, une dépréciation est reconnue lorsque la valeur du marché est inférieure à la valeur comptable à la clôture.

- Les créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et les créances libellées en devises sont converties au cours de clôture de l'exercice. Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement et ainsi les ramener à leur valeur vénale.

Au 27 décembre 2020, une partie de créances a été cédée auprès d'un factor pour 34,8 M€, minoré d'un fonds de garantie de 3 M€ et des frais financiers ont été comptabilisés pour 313 K€.

- Les disponibilités

Concernent les liquidités disponibles, en banque, aux chèques postaux ou en caisse. Elles sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités existant à la clôture de l'exercice sont converties en euro sur la base du dernier cours de change et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

- Les charges constatées d'avance

Elles représentent les réceptions de matières, de marchandises ou des prestations de l'exercice suivant ayant fait l'objet de factures fournisseurs datées de l'exercice en cours.

CAPITAUX PROPRES :

- Provisions réglementées

L'amortissement économique est inscrit en réduction de l'actif. Au-delà, les amortissements complémentaires admis fiscalement (amortissements dérogatoires) sont enregistrés en provision réglementée.

- Provisions pour risques et charges

Concernant les provisions pour risques et charges, la société applique les préconisations du texte sur les passifs (*règlement CRC n°2000-06 du 7 décembre 2000*).

Provision pour gros entretien :

Les coûts des arrêts pluriannuels sont provisionnés sur la période s'écoulant entre deux grands arrêts et comportent les coûts directs estimés pour les années futures.

En l'occurrence, la provision constatée dans les comptes du 31/12/2020 correspond aux coûts liés à l'arrêt prévu en mars 2021. Celui-ci s'étale sur un mois et est programmé environ tous les deux ans (en fonction des ateliers). Il prévoit les nettoyages complets des installations ainsi que les inspections réglementaires des matériels soumis. Son coût estimé de 8 950 K€ est lissé sur la durée entre 2 grands arrêts. Il est provisionné à hauteur de 7 167 K€ à la clôture des comptes 2020.

Provision pour retraites :

La société applique la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite pour les comptes annuels.

ADISSEO France S.A.S.

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Elle comptabilise les engagements de retraite (indemnités de départ en retraite et autres régimes complémentaires) et les engagements liés aux médailles du travail. Le passif enregistré à ce titre s'élève à 26 M€ au 31 décembre 2020 (contre 26 M€ au 31 décembre 2019) et est inscrit dans les dettes liées au personnel et provisions pour risques et charges.

Les écarts actuariels sont immédiatement et intégralement comptabilisés en résultat. A compter de 2003, Adisseo France S.A.S. verse les cotisations CAVDI – régime permanent et régime expérimental – à l'organisme ARIAL qui se charge de les gérer.

Les principales hypothèses de calcul retenues sont :

- les modalités de départ à la retraite sont le départ volontaire,
- le taux d'actualisation retenu est 0,40 % pour les IFC et 0.25 % pour les gratifications, la table de mortalité retenue est TH00-02 / TF 00-02,
- les salariés sont rattachés à la convention collective des industries chimiques,
- l'âge de départ à la retraite est 64 ans pour les cadres, 62 ans pour les TAM, et 62 ans pour les OE.

L'indice de référence utilisé est Iboxx € Corporates AA 10 ans pour les régimes IFC, ARS et Arial et Iboxx € Corporates AA 7-10 ans pour les médailles du travail.

Provision pour pertes de change :

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture d'exercice, est portée au bilan en écart de conversion, seules les pertes latentes de change non compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risques.

Au 31/12/20, aucune provision pour perte de change n'a été comptabilisée.

Provisions diverses :

La société provisionne les risques liés à des obligations probables ou certaines à la date de clôture.

COUTS DES EMPRUNTS

Dans le cadre des dispositions prévues par l'instruction 14A-13-05 du 30 décembre 2005, Adisseo France a opté pour la déduction immédiate des frais liés à ses emprunts.

LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Impact du changement de méthode comptable

Les principes comptables applicables aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été modifiés par le règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015. A compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2017, en cohérence avec le principe de symétrie de la comptabilité de couverture, le résultat de la couverture suit le même classement que celui de l'élément couvert et est donc présenté dans la même rubrique du compte de résultat (exploitation, financier).

Stratégie de couverture :

Adisseo France est exposé au risque de change sur le net de ses créances clients et ses dettes fournisseurs libellés en USD, GBP et CAD. L'objectif de la politique de gestion de risque sur le change est de limiter l'effet des variations de change sur ses résultats opérationnels. Ainsi, Adisseo France a mis en place une stratégie de couverture en utilisant les instruments suivants : forward et options (achat d'option PUT devises, combinaison d'options pour former des tunnels asymétriques Achat PUT devises/Vente de CALL devises, options sur options). Sur 2020, la couverture EURJPY a été mise en place pour couvrir un achat ponctuel. Il s'agit donc d'une couverture d'une dette fournisseur en devises, pour laquelle une combinaison de forwards et d'options vendeuses EUR acheteuse JPY a été utilisée.

Adisseo France est également exposé au risque de matières premières sur ses achats de propylène indexés en USD. L'objectif de la politique de gestion de risque sur la matière première est de limiter l'effet des variations de matière première sur les résultats opérationnels. Ainsi Adisseo France a mis en place une stratégie de couverture en utilisant des instruments dérivés sur le propylène.

Le volume, la nature et la juste valeur des instruments :

A la clôture du 31/12/20, la décomposition du portefeuille de couvertures est la suivante :
Change (Juste valeur de +4 706 036 EUR)

- Forward : 89,5 MUSD / 1,8 MCAD / 3,55 MGBP / 230 MJPY
- Options : Achat PUT 90 MUSD / 0,6 MCAD / 1,6 MGBP / 230 MJPY
- Options: Vente CALL 145 MUSD / 0.9 MCAD / 2.7 MGBP / 230 MJPY

Matières Premières : RAS

Principes et méthodes retenues pour la comptabilisation des couvertures :

Le montant de ces couvertures de change figure dans les engagements hors bilan et n'a aucun impact sur le bilan. Toutefois, si le résultat de ces couvertures fait apparaître une perte latente suite à des couvertures imparfaites, celle-ci fait l'objet d'une provision pour risque de change à due concurrence.

ADISSEO France S.A.S.

Comptes annuels au 31 décembre 2020

INTEGRATION FISCALE

Adisseo France SAS appartient au groupe d'intégration fiscale de Drakkar Groupe Succursale France.

Drakkar Groupe Succursale France est la société tête du groupe d'intégration fiscale constitué par les filiales françaises éligibles (selon art. 223 1 du CGI). Drakkar Groupe Succursale France est le seul redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Adisseo France n'a aucun déficit reportable au 31/12/2020.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Un montant de 429 K€ a été comptabilisé au titre des honoraires des commissaires aux comptes, pour l'audit des comptes AFSAS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

La société Adisseo France S.A.S. a connu les événements significatifs suivants durant l'exercice :

- Dividendes
Un versement de dividendes de 100 M€ a été effectué en 2020 en faveur de l'associé unique Drakkar Group.
- La crise sanitaire du coronavirus est née au début de l'année. La situation dans le contexte épidémique actuel reste incertaine. Adisseo suit avec attention l'évolution de l'épidémie. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité ; le Groupe met en place les mesures appropriées pour assurer la sécurité des employés et répondre aux besoins des clients.
- Un nouveau contrat d'affacturage a été mise en place sur décembre 2020. Plus de détail dans le pavé « ENGAGEMENTS HORS BILAN EN k€ »

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

ADISSEO France S.A.S.

Comptes annuels au 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 923 770		532 842
Terrains	2 663 268		15 507
Dont composants			
Constructions sur sol propre	63 989 847		287 839
Constructions sur sol d'autrui	10 475 758		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	34 418 213		1 567 653
Install. techniques, matériel et outillage ind.	577 847 764		11 783 413
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	769 151		-13 725
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 519 240		567 292
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	28 087 453		49 653 286
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	725 770 693		63 861 265
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	12 057 760		
Autres titres immobilisés	107 032		
Prêts et autres immobilisations financières	26 528 755		97 309 639
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	38 693 548		97 309 639
TOTAL GENERAL	781 388 011		161 703 746

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			17 456 612	
Terrains			2 678 775	
Constructions sur sol propre		374 810	63 902 876	
Constructions sur sol d'autrui		9 962	10 465 796	
Constructions, installations générales, agenc.		2 914	35 982 951	
Installations techn., matériel et outillages ind.		3 102 441	586 528 736	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			755 426	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 044 311	7 042 221	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	14 740 799		62 999 940	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 740 799	4 534 439	770 356 721	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		100 000	11 957 760	
Autres titres immobilisés			107 032	
Prêts et autres immobilisations financières		178 965	123 659 429	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		278 965	135 724 222	
TOTAL GENERAL	14 740 799	4 813 403	923 537 555	

ADISSEO France S.A.S.

Comptes annuels au 31 décembre 2020

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 054 826	1 756 335		12 811 161
Terrains	433 609	71 811		505 420
Constructions sur sol propre	24 926 040	2 869 228	374 810	27 420 458
Constructions sur sol d'autrui	7 907 434	410 751	9 962	8 308 223
Constructions installations générales, agenc., aménag.	17 424 087	1 889 630	2 914	19 310 804
Installations techniques, matériel et outillage industriels	320 012 571	35 158 059	3 089 779	352 080 851
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	581 976	112 292		694 268
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 127 087	881 317	1 044 311	4 964 093
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	376 412 804	41 393 089	4 521 776	413 284 116
TOTAL GENERAL	387 467 630	43 149 424	4 521 776	426 095 277

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.	2 414	26		320 874	1 436		-319 870
Terrains							
Construct.							
- sol propre	567 814	193		351 584	33 912		182 510
- sol autrui	19 744			312 013			-292 269
- installations	742 577			392 117	31 886		318 574
Install. Tech.		7 758 513			4 886 210		2 872 303
Install. Gén.	215	6 105 862		2 507	4 664 592		1 438 979
Mat. Transp.					20		-20
Mat bureau	117			667			-550
Embal récup.							
CORPOREL.	1 330 467	13 864 568		1 058 887	9 616 619		4 519 529
Acquis. titre							
TOTAL	1 332 881	13 864 594		1 379 761	9 618 055		4 199 659

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

ETAT DES PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	167 742 153	15 197 475	10 997 816	171 941 812
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	167 742 153	15 197 475	10 997 816	171 941 812
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	26 391 002	2 317 554	2 278 952	26 429 604
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	2 905 473	4 261 614		7 167 087
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	19 920 220	12 004 633	11 017 997	20 906 856
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	49 216 695	18 583 801	13 296 949	54 503 547
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	614 459	263 457	113 091	764 825
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	3 981 261	2 014 841	844 301	5 151 801
Dépréciations comptes clients		67 680		67 680
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	4 595 720	2 345 978	957 392	5 984 306
TOTAL GENERAL	221 554 568	36 127 254	25 252 157	232 429 665
Dotations et reprises d'exploitation		20 591 823	13 448 576	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		15 460 932	11 110 907	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises utilisées	Diminutions reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provision sociale	9 132 848	1 367 648	2 762 649	3 060 280	4 677 567
Provision fiscale	5 401 965	794 000		1 241 000	4 954 965
Provision divers	5 111 064	9 516 964	3 619 213	120 000	10 888 815
provision créances dormantes	274 343	385 514		274 343	385 514
Total général	19 920 220	12 064 126	6 381 862	4 695 623	20 906 861

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	3 359 000		3 359 000
Prêts	123 513 470	112 174 938	11 338 532
Autres immobilisations financières	145 959		145 959
Clients douteux ou litigieux	67 680	67 680	
Autres créances clients	296 421 629	296 421 629	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	83 103	83 103	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	20 356 547	20 356 547	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	64	64	
Groupe et associés	11 852 352	11 852 352	
Débiteurs divers	47 380 092	10 233 425	37 146 667
Charges constatées d'avance	1 248 385	1 248 385	
TOTAL GENERAL	504 428 281	452 438 123	51 990 158
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	97 309 639		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	53 073		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 979 512	1 979 512		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	18 211 363	1 741 095	16 470 268	
Fournisseurs et comptes rattachés	268 296 996	268 296 996		
Personnel et comptes rattachés	47 669 808	45 733 109	1 936 699	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 734 961	1 734 961		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 973 079	3 973 079		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 350 081	4 350 081		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 731 948	37 731 948		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 831 392	6 831 392		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	390 779 140	372 372 173	18 406 967	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	53 201			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 694 773			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distribution sur résultats antérieurs		658 778 583
Distribution sur résultats antérieurs		100 000 000
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs		558 778 583
<i>Variations en cours d'exercice</i>	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		2 100 697
Variations des provisions réglementées		4 199 659
Autres variations		
SOLDE		6 300 356
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		565 078 939

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Montant</i>
Résultat de l'exercice			136 845 780
Impôts sur les bénéfices			59 847 788
RESULTAT AVANT IMPOT			196 693 568
Amortissements dérogatoires	15 197 474	10 997 816	4 199 658
PROVISIONS REGLEMENTEES			4 199 658
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)			200 893 226

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	834 170,00			100,00

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	8 347 517	251 243	
Créances rattachées à des participations	97 577 814	1 000	
Prêts	25 245 544		
Autres titres immobilisés	107 032		
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	228 084 011	1 412 701	2 053 822
Autres créances	10 886 890	198 584	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		974 124	
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 230 727	123 016 226	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation.
Elles s'élèvent à 1 248 K€ contre 718 K€ au 31/12/19.

Au 31/12/20 aucun produit constaté d'avance n'a été enregistré.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR		
CREANCE S RATTACH.A PARTICIPATIONS		
267803	PRET GIE OSIRIS CT	1 000,00
267805	CREANCE KALLO LT	-516,30
TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS		483,70
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
418206	FACT A ETAB CLT PREST AD SHANGAI	8 393,15
418210	FACT A ETAB CLT PREST AD MEX ICO	1 678,63
418211	FACT A ETAB CLT PREST AD USA INC	11 750,41
418215	FACT A ETAB CLT PREST AD ESPAGNE	3 357,26
418216	FACT A ETAB CLT PREST AD BRESIL	6 714,53
418226	FACT A ETAB CLT PREST BANC	2 961 048,04
418229	FACT A ETAB CLT PREST INNOVIA	91 838,24
418230	FACT A ETAB CLT PREST BAC	3 357,26
418232	FAE PRESTATIONS MALAISIE	1 768,00
418234	FAE PRESTATIONS ANIMAL NUTRITION (i	3 357,26
418235	FAE PRESTATIONS NUTRIAD LTD	1 678,63
418237	FACT A ETAB CLT PREST NUTRIAD INTER	13 429,04
418296	ECART CONVERSION COMPTE 418226	-9 875,89
418500	FACTURES A ETABLIR AUTRES ACTIVITES	1 171 537,59
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		4 270 032,15
AUTRE S CREANCE S		
409800	RRR A OBTENIR AVOIRS NON RECUS	88 509,00
409802	AVOIR A RECEVOIR MM	224 010,45
448700	ETAT PRODUIT A RECEVOIR	63,00
468700	TIERS PRODUITS A RECEVOIR	10 696,00
TOTAL AUTRES CREANCES		323 278,45
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		4 593 794,30

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
168841	INTERETS EMPRUNT SYNDICAT TR A	673 436,99
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		673 436,99
EMPRUNTS DETTES FINANCIERES		
178801	INTERETS SUR EMPRUNT DRAKKAR GROUP	
178804	INTERETS SUR EMPRUNT ADISSEO HOLDIN	1,99
178822	INTERETS SUR EMPRUNT ADISSEO GMBH	91,28
TOTAL EMPRUNTS DETTES FINANCIERES		93,27
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		
408100	LISSAGE COUTS VAS	15 875 650,49
408101	FACT A RECEVOIR MATIERES MM	15 483 341,34
408102	FACT A REC TRANSPORTS GPC	5 096 783,71
408103	FACT A REC FR.FONCTIONNEMENT MM	2 461 993,21
408104	FOURN, FACTURES NON PARVENUES PREST	4 231 019,55
408106	FACT A REC COUTS ANNEXES MM	892 378,97
408118	FACTURES NON PARVENUES OSIRIS	388 271,99
408123	PROVISION AVANCES FONDANTES	27 831,18
408124	PROVISION FOURNITURES INDUST. STOCK	293 183,22
408125	FNP TRANSP ET EMBALL SUR FOURNITURE	3 313,59
408126	PROVISIONS COMMISSIONS	65 551,29
408127	PROVISIONS ACHATS & PRESTATIONS (gd	276 151,08
408311	FOURN, FACTURES NON PARV, EXPLOIT A	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTE RATTACH		45 095 469,62
DETTE SUR IMMOBILISATIONS		
408401	FOURN, FACTURES NON PARVENUES MM IM	25 344 473,19
408402	FOURN, FNP IMMOBILISATIONS à refact	3 184 788,51
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		28 529 261,70
AUTRES DETTES		
419810	RRR A ETABLIR CLIENTS PRODUITS-MARC	7 297 478,59
419812	AVOIR A ETABLIR	-1 056 860,00
TOTAL AUTRES DETTES		6 240 618,59

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

DETTE FISCAL ET SOCIALE

428601	PERSONNEL CHARGES A PAYER	13 785,00
428602	DETTE PROVISIONNEE PRIME VACANCES	752 105,38
428603	DETTE PROVISIONNEE RETRAITE 2/4	-0,20
428605	PROVISION RTT	531 942,91
428607	PERSONNEL CHARGES A PAYER LT	1 151 738,00
428610	DETTE PROVISIONNEES CONGES NON PRI	3 694 845,83
428615	PERSONNEL CET LT	784 961,15
428620	DETTE PROVISIONNEES REPOS COMPENSA	807 415,61
428630	DETTE PROVISIONNEES CONGES PAGES	4 716 063,43
428640	DETTE PROVISIONNEES REPARTITION LI	5 907 296,00
428641	DETTE PROVISIONNEE PARTICIPATION	7 866 140,49
428650	DETTE PROVISIONNEES PART VARIABLE	6 474 325,96
428651	DETTE PROVISIONNEES BONUS	256 126,00
438600	ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	384 509,27
448600	ETAT CHARGES A PAYER	3 976 991,26
448601	ETAT IMPOTS SUR LES RESULTATS	-0,71

TOTAL DETTE FISCAL ET SOCIALE 37 318 245,38

INTERETS COURUS SUR DECOUVERT

518600	INTERETS COURUS A PAYER	-3 000,00
--------	-------------------------	-----------

TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT -3 000,00

TOTAL CHARGES A PAYER 117 854 125,55

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

**ECART DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES
ETRANGERES**

<i>Nature des écarts</i>	<i>Actif Perte latente</i>	<i>Ecart compensés par couverture de change</i>	<i>Provision pour perte de change</i>	<i>Passif gain latent</i>
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances	▼ -10 546 271			▼ 3 546
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	▼ -7			▼ 10 695 738
Dettes sur immobilisations	▼ -279			
TOTAL	-10 546 557			10 699 284

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires France	91 878	K€
Chiffre d'affaires Export	1 152 220	K€
Total 31/12/20	1 244 097	K€
Total 31/12/19	1 133 858	K€
variation	9,72%	

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	Charge	Produit
crédit impôt recherche		7 901 155
autres crédit impôts		47 044
indemnités recues assurance		104 943
quote part de subvention virées au CR		68 303
produit cessions immobilisation financières		1 539 580
apurement comptes		30 725
pénalité c3s	240 818	
indemnité fin de contrat agent	230 000	
amende DGCCRF	104 500	
pénalité suite livraison bloquée au Yemen	65 857	
indemnité fin contrat exploitant	20 000	
Divers	37 760	626
Amortissements dérogatoire	15 197 474	10 997 816
Amortissements sur sorties	938 167	
Provisions amortissements	263 457	113 091
VNC des immo sorties	12 662	
Total Général	17 110 695	20 803 283
Résultat Exceptionnel		3 692 588

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

SITUATION FISCALE LATENTE

nature	31/12/2019	variation	31/12/2020
décalages certains ou éventuels			
provisions règlementées			
amortissements dérogatoires	-167 742 153	-4 199 659	-171 941 812
charges non déductibles temporairement à déduire l'année suivante			
provisions commerciales	274 343	111 171	385 514
provisions sociales	6 885 722	-4 129 155	2 756 567
provisions pour risques	1 357 064	150 000	1 507 064
dépréciation immobilisations	57 617	0	57 617
charges à payer	9 597 594	5 555 215	15 152 809
		0	
charges non déductibles temporairement à déduire ultérieurement			
provision pour retraite	18 821 396	-371 401	18 449 995
dépréciation immobilisations	595 330	-113 090	482 240
		0	
fiscalement et non encore comptabilisés			
écarts de conversion actif	-919 299	-9 695 745	-10 615 044
écarts de conversion passif	925 565	9 913 915	10 839 480
actualisation instruments financiers	-290 300	2 886 251	2 595 951
	-130 437 122	107 502	-130 329 619
éléments à imputer			
déficit reportable fiscalement	0		0

-130 437 122 107 502 -130 329 619

accroissement de la dette future d'impôts - taux 28,41 % -37 026 645

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Les redevances de brevets facturées à la Chine, et rentrant dans le champ de l'article 39 terdecies du Code Général des Impôts sont imposées à 10%.

La contribution à l'impôt groupe correspond à l'impôt qu'aurait supporté la société sans intégration fiscale.

VENTILATION DE L'IMPOT

	RES. AVANT IMPOTS	réintégrations déductions	RESULTAT FISCAL	RESULTAT FISCAL TAXABLE	Impôt théorique	contribution additionnelle	imputation CI	IMPOT théorique	RESULTAT NET THEORIQUE (1)
Résultat courant	199 754 275	-4 533 499	195 220 776	195 220 776	-60 503 441	-1 971 435	1 298 705	-61 176 170	138 578 105
Résultat courant à 10%	6 019 002		6 019 002	6 019 002	-601 900	-19 863		-621 763	5 397 239
Résultat exceptionnel	3 692 588	-7 363 225	-3 670 637	-3 670 637	1 137 897	37 551	7 901 155	9 076 603	12 769 191
participation des salariés	-12 772 297	6 297 305	-6 474 992	-6 474 992	2 007 248	66 239		2 073 487	-10 698 810
Résultat comptable	196 693 568		191 094 149	191 094 149	-57 960 196	-1 887 507	9 199 860	-50 647 844	146 045 724

ENGAGEMENTS HORS BILAN EN k€

<i>Rubriques</i>	<i>Montant hors bilan</i>
Avals et cautions	35 337
Commandes à des fournisseurs d'immobilisations	19 425
TOTAL	54 762

Par ailleurs, la société Adisseo France S.A.S. ayant eu recours à un contrat d'affacturage en date du 27 décembre 2020 pour un montant de 34,8 M€, ces créances, au 31 décembre, restant intégralement à recouvrer après des clients et à reverser au factor.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction, au titre de l'exercice, est omise en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen 2020 s'élève à 1028, contre 1045 en 2019.

Décomposition effectif moyen 2020 :

Cadres : 273

Agents Maîtrises : 89

Employés/Ouvriers : 331

Techniciens : 335

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

**IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
BLUESTAR ADISSEO COMPANY Room 6518, Garden Hotel 30 East Garden Hotel Road Haidian District Beijing Capital en M CNY La méthode de consolidation est l'intégration globale	LTD	2 682	85,00 %

Conformément aux articles L.233-17 et R.233-15 du code de commerce, la société Adisseo France S.A.S. est dispensée d'établir des comptes consolidés puisque ses comptes sont compris dans les comptes consolidés de la société Bluestar Adisseo Company (BAC) en Chine. Ces comptes font l'objet d'une traduction en langue française mise à disposition des actionnaires de la société dans les conditions et dans les délais prévus par les textes français.

Situation financière constituée par la société exemptée, ses filiales et participations :

Actif net immobilisé	511 939 K€
Montant net du chiffre d'affaires	1 468 743 K€
Résultat de l'exercice	138 425 K€
Capitaux Propres	796 926 K€
Effectifs moyens	1 114

ADISSEO France S.A.S.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détentie Dividendes caiss.</i>	<i>Val. brute Titres en K€</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
EN K EUROS					
SARL ADISSEO EURASIE MOSCOU	2 413 6 197	80,00			28 691 350
LLC ADISSEO LIFE SCIENCE SHANGAI CO SHANGAI (en KCNY)	5 656 650 536	80,00	214		2 285 449 17 251
GIE CASPER SAINT CLAIR DU RHONE	7 369 7 489	80,00	2 314	1	5 983
SCI MARX DORMOY COMMENTRY	59 81	99,97	107 107		42 23
ADISSEO GMBH AG	25 251	100	5 819		37
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
GIE OSIRIS SAINT MAURICE L'EXIL	26 534 21 154	18,41	251 251		114 272 8,00

INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2020,

Contrats de change à terme

Valeur Nominale	69 771 437	€
Valeur MTM	72 241 226	€
Valeur Nette Mark-to-Market	2 469 789	
Nbre de contrats	22	

Contrats de swap

Valeur Nominale	10 000 000	€
Valeur MTM	9 996 794	€
Valeur Nette Mark-to-Market	-3 206	
Nbre de contrats	1	

Contrats d'options de change

Option de change (Achat):	77 254 986	€
Montant primes Actif:	1 296 517	€
Valeur MTM	79 739 585	€
Option de change (Vente):	123 448 751	€
Montant primes Passif:	1 299 475	€
Valeur MTM	123 203 604	€
Valeur Nette Mark-to-Market (Achats&Ventes)	2 239 452	€
Nbre de contrats	41	

Contrats de swaps Propylène

Valeur Nominale	0	€
Valeur MTM	0	€
Nbre de contrats	0	

N.B.

- Les nominaux sont présentés au cours couvert (opérations à terme) ou au prix d'exercice (options).
- Les opérations à terme sont vendeuses de devises en net.